

PANORAMA

Cahier thématique



Peste porcine africaine : comment faire face à la menace mondiale



PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

ÉDITORIAL

Contrôler la peste porcine africaine au niveau mondial : un enjeu important



© Alexmak72427/Getty Images

Nous observons, depuis quelques années, une propagation sans précédent de la peste porcine africaine à travers le monde. De plus en plus de pays, dans différentes régions du globe, signalent l'apparition de foyers. Les pays atteints luttent pour endiguer cette maladie et réduire les pertes, tandis que les pays encore indemnes sont confrontés à un risque croissant d'introduction du virus sur leur territoire. En raison des répercussions socio-économiques de cette maladie au niveau mondial, son contrôle est une priorité de première instance tant pour les pays atteints que pour les pays indemnes.

Cependant, il demeure difficile de maîtriser la peste porcine africaine car l'épidémiologie de cette maladie est complexe et il n'existe pas de vaccin qui soit à la fois sûr et efficace, d'où la nécessité de respecter des mesures de biosécurité strictes ; de surcroît, compte tenu de la multiplicité et de la complexité des conjonctures auxquelles la plupart des pays sont confrontés, il est extrêmement difficile de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour faire changer des pratiques qui sont des pratiques à haut risque. Ces difficultés peuvent être aggravées par le manque de soutien politique, de moyens techniques et de ressources pérennes.

Pour relever ce défi, il faut, d'urgence, que nous repensons la façon dont nous appréhendons cette maladie, que nous facilitons le développement d'approches scientifiques adéquates et d'outils efficaces, que les gouvernements renforcent leur implication et leur soutien, que les Membres disposent de meilleurs moyens techniques, et que nous nous investissions dans la communication sur le risque avec les parties prenantes et les partenaires du développement.

| L'initiative mondiale pour le contrôle de la peste porcine africaine : une initiative

| coordonnée par l'OIE et la FAO

En coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) s'empresse de répondre à ces besoins en produisant des normes internationales et un ensemble de bonnes pratiques pour un contrôle efficace de la peste porcine africaine, en favorisant la transparence concernant l'apparition des nouveaux foyers et l'évolution des foyers en cours grâce au Système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS), en mettant en œuvre différentes activités visant à renforcer les capacités techniques, et en organisant des campagnes d'information.

Cependant, pour mettre en œuvre efficacement tant ces activités que d'autres activités essentielles, il faut pouvoir compter sur une bonne coordination des actions dans les pays, dans les régions et dans le monde entier, et ce, non seulement de la part des responsables gouvernementaux et des institutions publiques mais aussi de la part de tous les maillons des chaînes de valeur de la production et du commerce de porcs.

Pour permettre ce travail de contrôle de la peste porcine africaine, et pour donner suite à la demande expresse de nos Membres, [une initiative mondiale](#) a été lancée dans le cadre du GF-TADS⁽¹⁾ en coordination avec l'OIE et la FAO. Cette initiative fournira un cadre stratégique mondial pour mener les actions les plus adaptées et pour une organisation harmonisée des partenariats et de la coordination au niveau national, régional et international, qui prendra en compte les programmes déjà existants.

| Il appartient aux Membres de l'OIE de mener les efforts et de conduire les changements nécessaires pour parvenir à un contrôle mondial de la peste porcine africaine

C'est, néanmoins, aux Membres de l'OIE, soutenus par les organisations internationales, les communautés économiques régionales et les partenaires du développement, qu'il appartient de mener ces efforts et de conduire les changements nécessaires pour parvenir à un contrôle mondial de la peste porcine africaine.

Les articles de ce numéro de *Panorama* fournissent un aperçu des mesures de contrôle de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur certaines activités de l'OIE dans ce domaine, les caractéristiques de la maladie, sa situation dans le monde, les récents développements et les enseignements que l'on peut en tirer, ainsi que le rôle que jouent les partenaires clés.

Je tiens à remercier les auteurs de ces articles pour toutes ces informations qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Monique Éloit
Directrice générale
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

(1) Le [Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières \(GF-TADS\)](#) est une initiative conjointe de

l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'efforce de favoriser des alliances mondiales et régionales pour lutter contre les maladies animales transfrontalières, de veiller à renforcer les moyens d'action et d'aider à mettre en place des programmes de contrôle spécifiques pour certaines maladies animales transfrontalières en tenant compte des priorités au niveau mondial et au niveau régional.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3115>

PERSPECTIVES

▶ ACTIONS CONJOINTES

Contrôle mondial de la peste porcine africaine

Une initiative GF-TADs. 2020-2025

MOTS-CLÉS

#Initiative mondiale, #lutte contre les maladies, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste porcine africaine, #Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

AUTEURS

J.Y. Park, Chargé de mission, Service scientifique, [Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#).



© Iurii Garmash/Getty Images

Au vu du risque accru de peste porcine africaine à l'échelle mondiale et des répercussions significatives de cette maladie sur la santé animale, la sécurité alimentaire et la situation socio-économique à l'échelle nationale et planétaire, il a été demandé à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), lors de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, de lancer, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une initiative mondiale de lutte contre la peste porcine africaine [1]. Le but de cette initiative mondiale est de faire face aux défis stratégiques que suppose la peste porcine africaine, de promouvoir les partenariats, de renforcer les mesures de prévention et de préparation et de limiter l'impact de la maladie. Il a été convenu que le GF-TADs⁽¹⁾ constituerait la plateforme idéale à cet effet, car il favorise les alliances régionales et offre des possibilités de synergies avec les stratégies déjà existantes pour lutter contre d'autres maladies animales

transfrontalières.

Théorie du changement

Une théorie du changement⁽²⁾ a été élaborée pour le GF-TADs et a été transposée dans un cadre logique (Fig. 1) qui recense les indicateurs et les résultats escomptés pour les trois objectifs autour desquels les différentes actions du programme de travail s'articulent :

- **Objectif 1.** Améliorer la capacité des pays à lutter contre la peste porcine africaine (prévention, riposte, éradication), en ayant recours aux [normes de l'OIE](#) et aux bonnes pratiques fondées sur les données scientifiques les plus récentes ;
- **Objectif 2.** Instaurer une coordination et un cadre de coopération efficaces pour lutter contre la peste porcine africaine à l'échelle mondiale ;
- **Objectif 3.** Faciliter la continuité des échanges.

Un programme opérationnel a ensuite été établi afin de définir les actions spécifiques à mener.

Il est possible d'enrayer la peste porcine africaine, mais cela ne se fera pas sans une coordination à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale

L'initiative mondiale répondra efficacement au mandat confié à l'OIE et à la FAO en offrant la structure qui convient pour réaliser les activités qui permettront d'obtenir les effets et les résultats qui mèneront au contrôle de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale. Cette structure s'appuie sur la conviction qu'il est possible de maîtriser cette maladie grâce aux outils de réduction des risques existants, mais qu'une forte implication des pouvoirs publics et une coordination à l'échelle régionale et mondiale seront nécessaires.

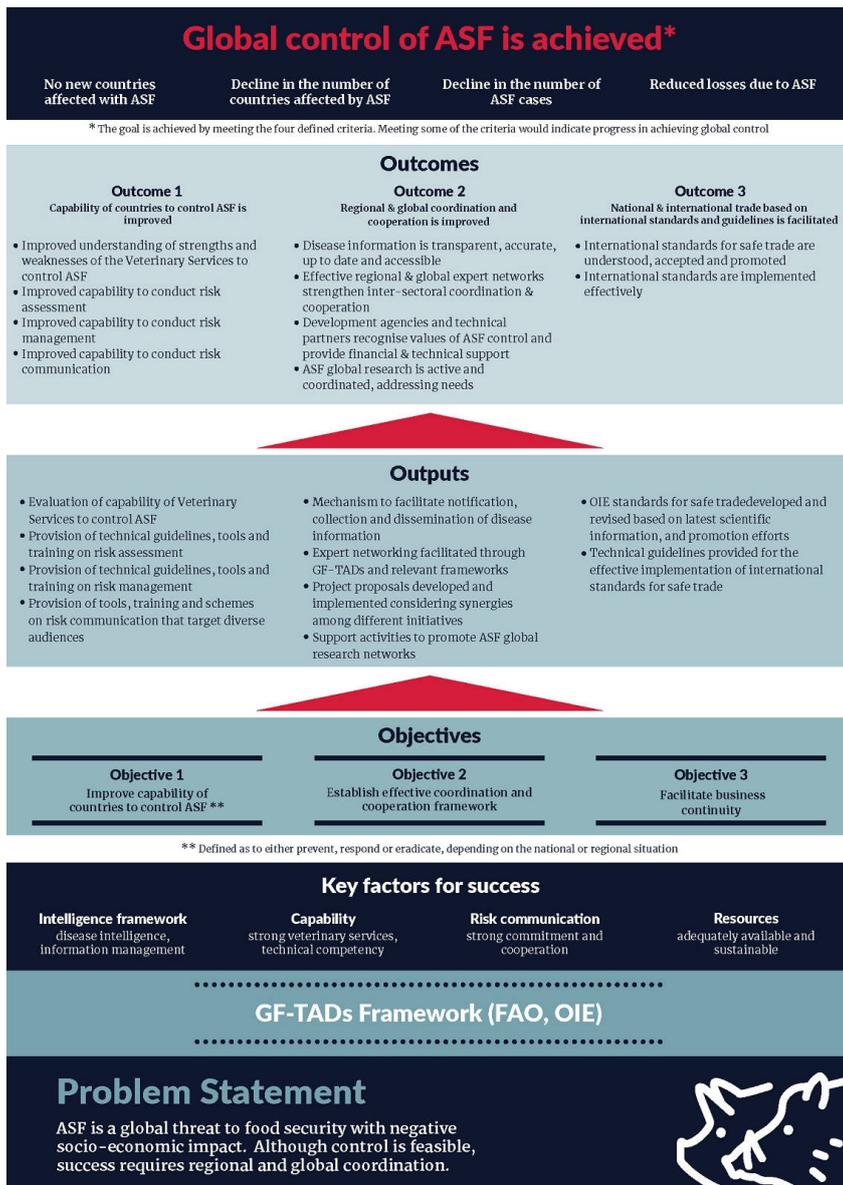


Fig. 1. Théorie du changement pour l'initiative pour le contrôle mondial de la peste porcine africaine

(1) Le [Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières \(GF-TADs\)](#) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'efforce de favoriser des alliances mondiales et régionales pour lutter contre les maladies animales transfrontalières, de veiller à renforcer les moyens d'action et d'aider à mettre en place des programmes de contrôle spécifiques pour certaines maladies animales transfrontalières en tenant compte des priorités au niveau mondial et au niveau régional.

(2) Une théorie du changement est une description complète de la façon dont on entend parvenir à un changement dans un contexte donné. Elle définit les conditions qui doivent être réunies pour les actions envisagées afin d'atteindre les buts poursuivis et permet donc d'améliorer la planification et l'évaluation.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3116>

[Accéder au document de l'initiative **Contrôle mondial de la peste porcine africaine**](#)
[Portails de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Résolution n° 33. Lutte mondiale contre la peste porcine africaine.](#)

PERSPECTIVES

▶ ACTIONS CONJOINTES

Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Europe

RÉSUMÉ

Le Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Europe a été créé en 2014 sous l'égide du GF-TADs afin de développer une coopération plus étroite entre les pays touchés par la peste porcine africaine. Ce groupe a servi de modèle pour la mise en œuvre des mesures de contrôle de la maladie à l'échelle mondiale.

MOTS-CLÉS

#Europe, #groupe permanent d'experts (GPE), #peste porcine africaine, #Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

AUTEURS

Andrea Gavinelli ⁽¹⁾, Simona Forcella ⁽²⁾ & Bernard Van Goethem ⁽³⁾

(1) Head of Unit, Official Controls and Eradication of Diseases in Animals (SANTE.DDG2.G.3), Commission Européenne.

(2) Policy Officer, Official Controls and Eradication of Diseases in Animals (SANTE.DDG2.G.3), Commission Européenne.

(3) Director, Crisis Management in Food, Animals and Plants (SANTE.DDG2.G), Commission Européenne, et Président du GF-TADs pour l'Europe.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Say-Cheese/Getty Images

Pour faire face à la propagation actuelle de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale, [un Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Europe \(GPE-PPA\) a été créé en 2014 sous l'égide du GF-TADs^{\(1\)}, afin de développer une coopération plus étroite entre les pays touchés par la peste porcine africaine et de prendre ainsi la maladie en charge de manière plus collaborative et harmonisée à travers l'Europe.](#)

Depuis 2014, et avec le soutien de la Commission européenne, le GPE-PPA s'est réuni à 14 reprises, traitant nombre de questions stratégiques liées à la prévention, au contrôle et à l'éradication de la peste porcine africaine. Des recommandations ont été rédigées pour inciter les pays à prendre des mesures afin d'améliorer la transparence, la biosécurité, la surveillance, les pratiques de chasse, la gestion des sangliers sur le long terme, les campagnes de sensibilisation, les contrôles aux frontières, les enquêtes portant sur les foyers de la maladie, ainsi que la collecte et le partage d'informations.

Le GPE-PPA Europe offre une occasion de promouvoir un dialogue régional fructueux et une transparence accrue entre les pays d'Europe atteints et ceux qui ne le sont pas. La plateforme du GF-TADs met à disposition le cadre idéal pour débattre et échanger des informations concernant les mesures d'atténuation des effets, fondées sur des bases scientifiques et techniques.

Il est demandé à l'ensemble des pays participants d'adopter les recommandations élaborées lors des réunions du GPE-PPA. Les pays non touchés sont en mesure de bénéficier de l'expérience des autres pays. En outre, une équipe d'experts dans le cadre du GF-TADs apporte une aide sur le terrain concernant les activités de préparation, de contrôle et d'éradication, aux pays touchés par la peste porcine africaine mais également à ceux qui ne le sont pas.

La preuve a été faite de l'importance croissante de cette initiative lors de sa 14^e réunion, qui s'est tenue à Sofia (Bulgarie) les 10 et 11 septembre 2019. Des représentants de 34 pays européens y étaient présents, ainsi qu'un représentant de la République Populaire de Chine. Au cours de cette réunion, une session ministérielle de haut niveau a été organisée afin de lancer un appel en faveur d'une coordination, d'une sensibilisation et d'une préparation dans le sud-est de l'Europe.

D'autres régions ont pris acte du rôle notable joué par le GF-TADs et son GPE-PPA en Europe, mettant en place des synergies et définissant des actions pour suivre cet exemple. Récemment, [le GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique et le GF-TADs pour les Amériques ont lancé des campagnes similaires](#), dans le but de développer et de renforcer leur expertise régionale, d'échanger des connaissances et de soutenir ces régions dans la prévention, la détection précoce et le contrôle de la peste porcine africaine.

(1) Le [Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières \(GF-TADs\)](#) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'efforce de favoriser des alliances mondiales et régionales pour lutter contre les maladies animales transfrontalières, de veiller à renforcer les moyens d'action et d'aider à mettre en place des programmes de contrôle spécifiques pour certaines maladies animales transfrontalières en tenant

compte des priorités au niveau mondial et au niveau régional.

[Plus d'informations sur le Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Europe \(en anglais\)](#)
[Portail de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

PERSPECTIVES

▶ ACTIONS CONJOINTES

Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Asie

MOTS-CLÉS

#Asie, #groupe permanent d'experts (GPE), #peste porcine africaine, #Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

AUTEURS

C. Holley, Regional Project Coordinator, Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique.



© T. Bradford/Getty Images

L'arrivée, puis la propagation de la peste porcine africaine en Asie, à partir d'août 2018, ont eu des répercussions importantes et sont vivement ressenties dans des zones où la production porcine constitue parfois l'un des principaux moyens de subsistance et l'une des principales sources de revenus et de protéines dans les communes. Des pertes à grande échelle, conséquence de la peste porcine africaine, ont été enregistrées dans des zones où l'on élève la majeure partie de la population de porcs domestiques.

Le Groupe permanent d'experts (GPE) de la peste porcine africaine pour l'Europe a été créé en 2014 sous l'égide du GF-TADs⁽¹⁾ afin de renforcer la coopération entre les pays touchés par la peste porcine africaine. En étroite collaboration avec le GPE Europe, un GPE-PPA pour l'Asie a été lancé début 2019. Il entend permettre un partage des connaissances actuelles sur la peste porcine africaine et la situation émergente et renforcer les mesures de préparation et de prévention dans la région.

| La peste porcine africaine est véritablement une maladie transfrontalière

Depuis que le premier cas a été confirmé en République Populaire de Chine en août 2018, la maladie s’est propagée à la Mongolie, au Vietnam, au Cambodge, à la République Démocratique et Populaire de Corée, au Laos, au Myanmar, aux Philippines, à la République de Corée, ainsi qu’au Timor-Leste (Fig. 1). Le GPE-PPA Asie offre une plateforme essentielle pour la coordination et le partage d’informations. Il œuvre à réunir les experts nationaux et régionaux ayant l’expérience de la peste porcine africaine et d’autres maladies porcines ainsi que des experts d’autres disciplines, comme l’économie, la communication, l’anthropologie ou la sociologie. Ensemble, nous espérons mieux comprendre les facteurs influençant la propagation de la peste porcine africaine et travailler à changer les comportements et les pratiques qui contribuent à sa propagation persistante.

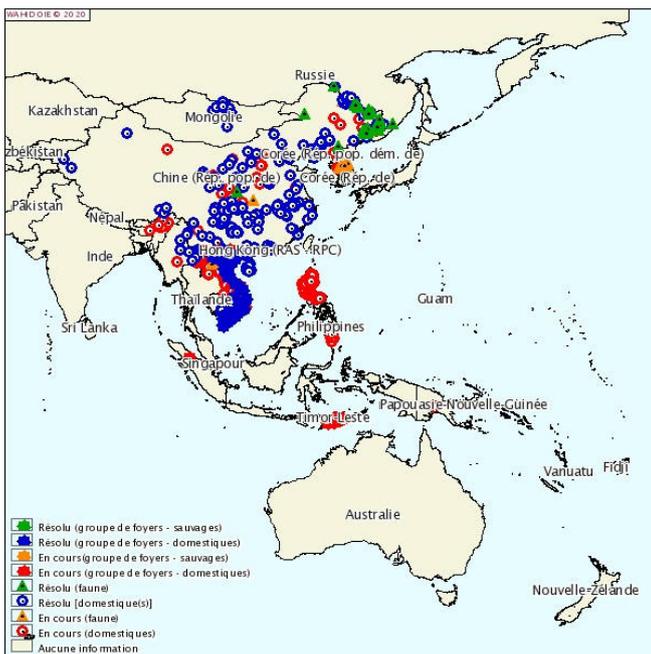


Fig. 1. Situation des foyers de peste porcine africaine signalés en Asie-Pacifique (août 2018 - 29 juin 2020)

Lors des deux premières réunions du GPE-PPA pour l’Asie, les débats techniques ont principalement porté sur la connaissance de l’épidémiologie de la maladie, la surveillance en vue d’une détection précoce et les modalités de mise en œuvre de mesures de biosécurité et de contrôle aux frontières en Asie.

La troisième réunion s’est tenue au Vietnam en novembre 2019 afin de mettre en avant la [communication sur les risques](#) et les répercussions socio-économiques de la peste porcine africaine en Asie. Nous savons que la maladie se propage rapidement et sur de longues distances, principalement au travers des activités humaines : la compréhension du facteur humain est par conséquent essentielle. À l’occasion des festivités régionales, on enregistre une hausse saisonnière des voyages et de la consommation alimentaire : il est donc particulièrement important, pendant cette période, de mieux sensibiliser à la peste porcine africaine et à ses modes de propagation.

Une approche multilatérale et multisectorielle coordonnée est nécessaire pour faire face à la maladie

Il est important de comprendre les systèmes de production porcine, les pratiques culturelles et les facteurs socio-économiques si nous voulons appréhender plus clairement la façon dont la peste porcine africaine se propage, prévoir les tendances et travailler au contrôle de la maladie. La peste porcine africaine est véritablement une maladie transfrontalière et nécessite de ce fait une approche multilatérale et mutisectorielle coordonnée afin d'y faire face efficacement.

(1) Le [Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières \(GF-TADs\)](#) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'efforce de favoriser des alliances mondiales et régionales pour lutter contre les maladies animales transfrontalières, de veiller à renforcer les moyens d'action et d'aider à mettre en place des programmes de contrôle spécifiques pour certaines maladies animales transfrontalières en tenant compte des priorités au niveau mondial et au niveau régional.

[Plus d'informations sur la peste porcine africaine en Asie](#) (en anglais)

[Outils de communication](#)

[Veille de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

PERSPECTIVES

▶ ACTIONS CONJOINTES

Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour les Amériques

MOTS-CLÉS

#Amériques, #groupe permanent d'experts (GPE), #peste porcine africaine, #Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

AUTEURS

A. Ellis^{(1)*}, J. Komal⁽²⁾, L. Barcos⁽³⁾ & C. Martinez Rivas⁽⁴⁾

(1) Senior Veterinary Advisor to the Chief Veterinary Officer, [Agence canadienne d'inspection des aliments](#), Ottawa (Canada).

(2) Chief Veterinary Officer/Délégué du Canada auprès de l'OIE, Vice President Science, [Agence canadienne d'inspection des aliments](#), Ottawa (Canada).

(3) [Représentant régional de l'OIE pour les Amériques](#).

(4) [Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Amérique Centrale](#).

* Contact auteurs : andrea.ellis@canada.ca

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Jevtic/Getty Images

Bien que la région des Amériques soit à l'heure actuelle indemne de la peste porcine africaine, certains pays ont connu des incursions de la maladie et l'ont éradiquée dans les années 1970 et 1980. Avec plus de 177 millions de porcs aujourd'hui dans la région et une mondialisation accrue, la menace est immense et une incursion aurait des répercussions considérables sur l'économie, la sécurité alimentaire et le bien-être animal. Une collaboration constante au niveau régional constitue la meilleure arme pour prévenir la maladie et en atténuer les effets.

En septembre 2019, le Comité régional de pilotage du GF-TADs⁽¹⁾ pour les Amériques, réuni à Panama, est convenu de créer un Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine (GPE-PPA). L'une des principales recommandations du Forum sur la peste porcine africaine (Ottawa, Canada, avril 2019) [1] portait en effet sur le renforcement de la coopération régionale, tout comme la Résolution n° 33, adoptée lors de la 87^e Session générale de l'OIE (mai 2019) [2, 3].

Le GPE-PPA pour les Amériques est présidé par le Canada et réunit les représentants régionaux de l'OIE et de la FAO, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Guatemala, Cuba, la Jamaïque, les États-Unis d'Amérique, l'Organisation ibéro-américaine des éleveurs de porcs (*Organización Iberoamericana de Porcicultura* - OIPORC), ainsi que les organisations internationales partenaires compétentes. Des experts extérieurs sont invités pour discuter de questions prioritaires [4].

Pour préparer cette réunion, le Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques a décidé qu'il fallait mener auprès des pays de la région une enquête qui aiderait à définir les axes prioritaires du renforcement de la préparation des pays face au risque de survenue de la peste porcine africaine, ainsi que les domaines prioritaires d'échanges. Deux questionnaires ont été envoyés à tous les pays des Amériques, qu'ils soient ou non Membres de l'OIE, afin d'évaluer leur niveau de préparation et le risque de pénétration de la peste porcine africaine. Ces questionnaires avaient initialement été conçus par la FAO et utilisés avec succès en Asie et en Afrique. L'enquête a été effectuée par la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et l'analyse des réponses a été réalisée par le Canada. Les résultats ont mis en évidence que l'importation de produits porcins en provenance de pays infectés, qu'elle soit légale ou illégale, constitue la principale voie à risque pour la transmission de la peste porcine africaine, soulignant ainsi l'importance capitale du contrôle aux frontières. Les principales lacunes en termes de capacités concernent la planification de la préparation.

La première réunion du Groupe permanent d'experts a porté sur le contrôle aux frontières

Compte tenu de son importance, le contrôle aux frontières était le principal sujet de la première réunion du GPE-PPA, qui s'est tenue à Bogota (Colombie) en décembre 2019. Des représentants des Services vétérinaires et des Services de contrôle aux frontières, ainsi que d'autres experts, étaient présents, qui ont souligné la nécessité d'une collaboration solide entre ces secteurs. La réunion a débouché sur plusieurs recommandations afin de garantir des contrôles aux frontières stricts, recommandations qui ont été diffusées auprès des différents pays [5].

La deuxième réunion du Groupe permanent d'experts a porté sur les facteurs de risque

La deuxième réunion du GPE-PPA pour les Amériques s'est tenue le 15 juin 2020. L'objectif général de cette réunion était de formuler des recommandations qui donneront la possibilité d'évaluer les facteurs de risque d'introduction du virus de la peste porcine africaine dans la région des Amériques [6].

Parmi les sujets à aborder à l'avenir figurent la préparation aux situations d'urgence, la continuité des affaires et le rôle des suidés sauvages et des porcs marrons.

(1) Le [Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières \(GF-TADs\)](#) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'efforce de favoriser des alliances mondiales et régionales pour lutter contre les maladies animales transfrontalières, de veiller à renforcer les moyens d'action et d'aider à mettre en place des programmes de contrôle spécifiques pour certaines maladies animales transfrontalières en tenant compte des priorités au niveau mondial et au niveau régional.

[Portail de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

RÉFÉRENCES

1. Gouvernement du Canada (2019). - [Rapport. Forum de la peste porcine africaine, Ottawa, Canada, 30 avril - 1^{er} mai 2019.](#)
2. B. Plavšić, A. Rozstalnyy, J.Y. Park, V. Guberti, K. Depner & G. Torres (2019). - Défis stratégiques pour le contrôle au niveau mondial de la peste porcine africaine. Rapport sur un thème technique présenté à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE au cours de sa 87^e Session générale (26-31 mai 2019). <https://doi.org/10.20506/TT.2985>.
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Résolution n° 33. Lutte mondiale contre la peste porcine africaine.](#)
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [10th Meeting of the Regional Steering Committee of the GF-TADs for the Americas, Panama City, Panama, 17 September 2019.](#)
5. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [First meeting of the Standing Group of Experts on ASF \(SGE-ASF\) in the Americas Region, Bogota, Colombia, 3-4 December 2019.](#)
6. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2020). - [Second meeting of the Standing Group of Experts on ASF \(SGE-ASF\) in the Americas Region. Electronic meeting, 15 June 2020.](#)

PERSPECTIVES

▶ ACTIONS DE L'OIE

La communication sur les risques : un élément essentiel de la lutte contre la peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#communication, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste porcine africaine, #risque.

AUTEURS

C. Bertrand-Ferrandis⁽¹⁾, L. Escati⁽²⁾ & A. Lavarello Schettini^{(3)*}

(1) Cheffe du Service de la Communication, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Chargée de communication, Service de la Communication, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(3) Chargée de communication peste porcine africaine, Service de la Communication, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

* Contact auteurs : a.lavarello@oie.int



Tant qu'aucun vaccin ou traitement efficace contre la peste porcine africaine n'est disponible, la prévention demeure essentielle pour limiter la propagation de cette maladie.

Limiter la propagation de la peste porcine africaine grâce à une communication efficace

Les Services vétérinaires du monde entier travaillent avec assiduité pour prévenir et maîtriser la peste porcine africaine. Toutefois, la transmission de la maladie étant principalement due à la négligence humaine, une collaboration transdisciplinaire et intersectorielle est nécessaire. Il est important que tous les acteurs susceptibles d'être impliqués dans la transmission directe ou indirecte de la peste porcine africaine soient sensibilisés, reconnaissent l'importance de leurs actions et comprennent dans quelle mesure ils peuvent contribuer à stopper la

propagation de cette maladie mortelle des porcins. Dans un tel scénario, une communication efficace sur les risques devient un élément essentiel de la réaction face à la maladie.

Toutefois, il existe certains obstacles à la communication. Comme la peste porcine africaine ne constitue pas une menace directe pour la santé humaine, la perception des risques de la part de certains acteurs clés demeure faible. Les actions de communication doivent souligner les répercussions de la maladie sur la santé et le bien-être des animaux, mais aussi sur la société à différents niveaux, notamment en termes de source de revenu des agriculteurs, de sécurité sanitaire des aliments, d'économie des pays et d'échanges internationaux.

L'impact de la peste porcine africaine dépasse largement le seul secteur porcin car l'élevage des porcs est étroitement lié à l'économie mondiale. La peste porcine africaine peut laisser des familles entières sans emploi et menace l'approvisionnement mondial en porc et autres produits d'origine porcine, tels que l'héparine, un médicament anticoagulant destiné à l'être humain, dont certains principes actifs sont issus de l'intestin des porcs. Une communication efficace est par conséquent essentielle pour améliorer la prise de conscience et l'action rapide afin de réduire le risque de propagation de la peste porcine africaine ainsi que ses effets.

Comment faire évoluer les comportements dangereux

La situation au regard de la peste porcine africaine à travers le monde offre une occasion de réaliser des changements positifs et d'améliorer les pratiques agricoles. Afin d'y parvenir, nos actions de communication doivent souligner les liens entre les changements en matière de comportements et de pratiques que nous voulons obtenir de la part de nos publics cibles et leurs propres systèmes de valeurs. Les messages devraient donc être destinés et adaptés à des publics précis, après les avoir écoutés et avoir compris leurs besoins. En outre, pour que ces actions de communication soient efficaces et durables sur le long terme, il est essentiel que les responsables politiques assurent les conditions permettant de faciliter le changement, grâce à des programmes nationaux d'incitation par le biais de la législation nationale.

| Pays et partenaires sont invités à utiliser et à diffuser les outils de la campagne de sensibilisation « La PPA tue les porcs »

Afin d'aider les pays à conduire ces changements, l'OIE a créé une campagne de sensibilisation à l'intention des différents acteurs de la propagation de la maladie. Les chasseurs, les petits éleveurs porcins et les producteurs industriels de porcs, mais aussi les voyageurs et les acteurs du secteur des transports sont appelés à jouer un rôle actif afin de prévenir cette maladie porcine mortelle et d'éviter d'en devenir un vecteur. Pays et partenaires sont invités à utiliser et à diffuser [les outils de la campagne de sensibilisation « La PPA tue les porcs »](#) afin de promouvoir les précautions nécessaires pour protéger à la fois les porcs et le secteur agricole dans son ensemble.



La campagne de sensibilisation « La PPA tue les porcs » est affichée à un poste de douane au Laos. Photo communiquée par les Services vétérinaires du Laos

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3117>

[Portail de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

La peste porcine africaine et le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #OIE-WAHIS, #peste porcine africaine.

AUTEURS

[Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale](#), Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



© FotografiaBasica/Getty Images

La peste porcine africaine a été décrite pour la première fois au Kenya en 1921, puis elle a été signalée ultérieurement dans plusieurs pays africains. De nombreuses incursions de la peste porcine africaine sont survenues hors d'Afrique au cours des années 1960 et 1970, éradiquées pour la plupart [1]. Dans les années 1990 et 2000, la maladie a persisté sur le continent africain et sur l'île italienne de Sardaigne. En 2007, elle est survenue à nouveau, hors d'Afrique, dans la région du Caucase, touchant la Géorgie, l'Arménie et la Russie en 2007, l'Azerbaïdjan en 2008, puis atteignant l'Union Européenne en 2014. En 2018, la peste porcine africaine s'est propagée à la République Populaire de Chine, puis, ultérieurement, à d'autres pays d'Asie et d'Europe où elle n'avait jamais été signalée auparavant.

La distribution récente de la maladie à l'échelle mondiale au cours de la période de 2016 à 2020 (à la date du 18 juin) est représentée sur la figure 1.

Depuis 2005, la peste porcine africaine s'est répandue à travers 66 pays sur trois continents (Afrique, Asie et

Europe). Plus précisément, à la date de juin 2020, 32 pays d'Afrique⁽¹⁾, 20 pays d'Europe⁽²⁾ et 14 pays d'Asie⁽³⁾ avaient notifié cette maladie à l'OIE.

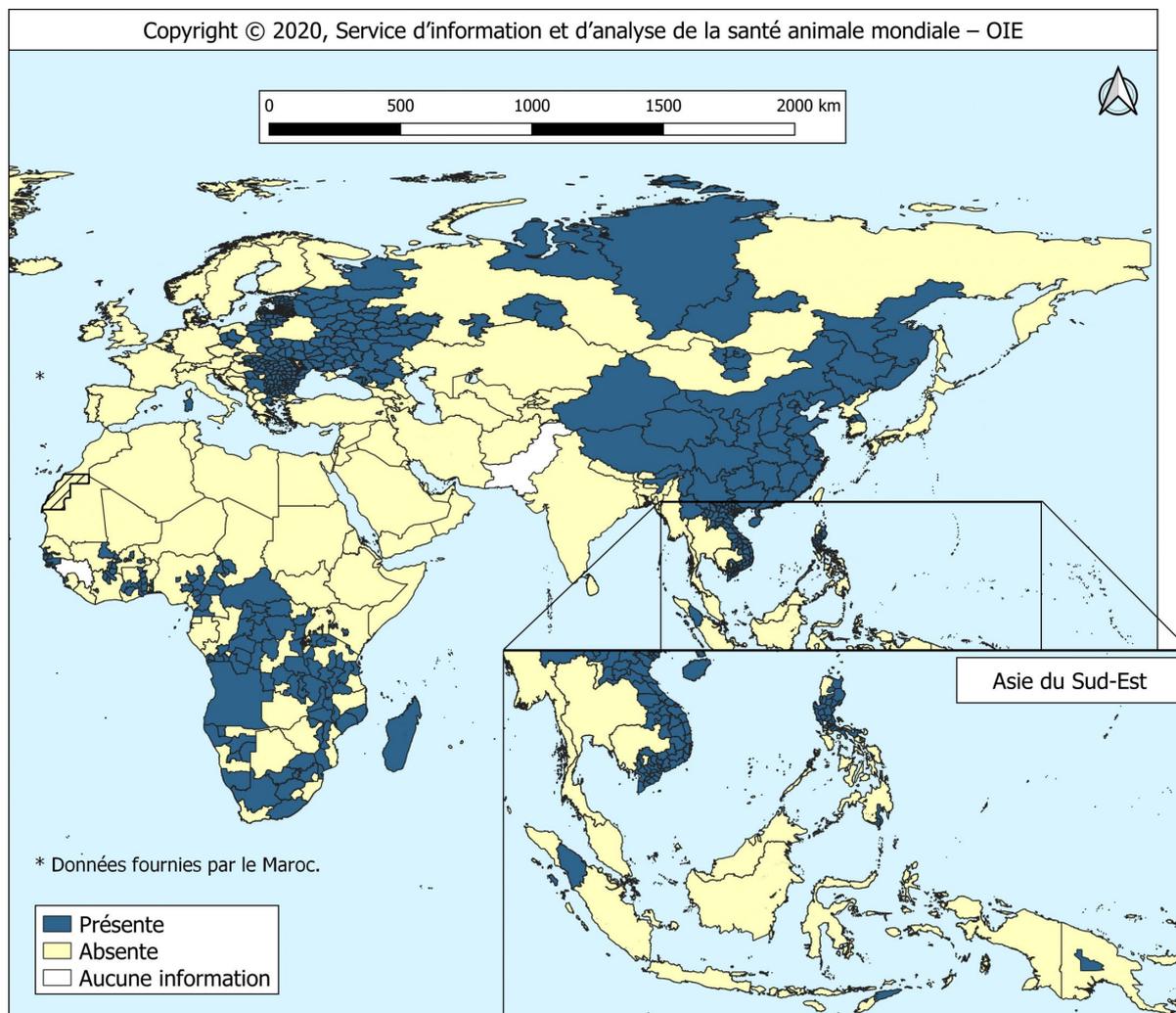


Fig. 1. Distribution mondiale de la peste porcine africaine entre 2016 et 2020 (à la date du 18 juin)

Dans ce contexte, le Système mondial d'information zoonitaire (WAHIS) joue un rôle essentiel pour centraliser, vérifier et publier en temps utile les informations concernant la survenue de foyers de peste porcine africaine fournies par les Autorités vétérinaires nationales. En 2020⁽⁴⁾, 27 % de toutes les notifications immédiates soumises à l'OIE concernaient la peste porcine africaine.

C'est grâce au système WAHIS que l'OIE informe la communauté internationale de l'évolution de la situation au regard de la maladie, au moyen de [messages d'alerte](#), de rapports de suivi hebdomadaires, de bulletins épidémiologiques régionaux hebdomadaires pour l'Asie et de bulletins épidémiologiques mondiaux bimensuels. En outre, afin de garantir la transparence en matière de notification de la maladie, l'OIE a mis en place une recherche active d'informations non officielles, améliorant ainsi l'objectivité et la rapidité de la notification par les pays.

(1) Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafricaine (Rép.), Congo (Rép. Dém. du), Congo (Rép. du), Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Source : WAHIS, 2020.

(2) Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, République Tchèque, Ukraine. Source : WAHIS, 2020.

(3) Cambodge, Chine (Rép. Pop. de), Corée (Rép. Dém. et Pop. de), Corée (Rép. de), Hong Kong (Région administrative spéciale de la Rép. Pop. de Chine), Inde, Indonésie, Laos, Mongolie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle Guinée, Philippines, Timor-Leste, Vietnam. Source : WAHIS, 2020.

(4) Au 24 juin 2020.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3118>

[Système mondial d'information sanitaire de l'OIE \(WAHIS\)](#)

[Accès à l'interface de la base de données mondiale d'information sanitaire \(WAHIS Interface\)](#)

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2018). - [Chapter 3.8.1. African swine fever \(infection with African swine fever virus\)](#). In *Manual of Diagnostic Tests and Vaccines for Terrestrial Animals*, 8^e édition.

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

Impact économique mondial de la peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#impact socio-économique, #peste porcine africaine.

AUTEURS

[Franck Berthe](#), Senior Livestock Specialist in the Agriculture Global Practice, [Banque Mondiale](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Andrey Popov/Getty Images

La viande de porc est une source majeure de protéines dans l'alimentation humaine, avec une part stable de l'ordre de 35 à 40 % de la production mondiale de viande, soit à l'heure actuelle une consommation annuelle de plus de plus de 110 000 tonnes. Avec l'émergence de la peste porcine africaine en République Populaire de Chine, en 2018, on s'attendait à de graves pertes. Les pertes enregistrées ont toutefois surpassé les estimations avancées au début de l'épizootie.

La maladie est connue pour ses répercussions économiques sur les petits éleveurs et les élevages industriels émergents. Elle entraîne des effets négatifs sur les moyens de subsistance de nombreux ménages pauvres qui

dépendent de l'élevage porcin comme source de protéines et de revenus, moyen de capitaliser de l'épargne et filet de sécurité en période de privations. Nombre de ces éleveurs ont perdu ou vont perdre leur exploitation en raison de la peste porcine africaine. Simultanément, les prix du marché ont flambé : en Chine les prix de détail sont en hausse de 78 % (d'un mois à l'autre) en septembre 2019, avec des répercussions pour les consommateurs. Au niveau national, parmi les principales retombées de la peste porcine africaine, figurent la perte de statut du commerce international et les coûts de mise en œuvre de mesures drastiques de lutte contre la maladie. Au Vietnam, par exemple, on estime à près de 6 millions le nombre de porcs réformés depuis février 2018, soit environ 20 % de la population porcine. Un chiffre significatif dans un pays où le secteur porcin était estimé à 4,03 milliards USD, soit près de 10 % du secteur agricole national.

La peste porcine africaine devrait avoir un effet mondial notable tant sur le marché de la viande que sur celui de l'alimentation animale

À l'échelle mondiale, c'est principalement en Chine, où la production annuelle de viande de porc a augmenté de plus de 50 millions de tonnes depuis 2010, que sont enregistrées les répercussions majeures. Avant que n'apparaisse la peste porcine africaine, la moitié de la production mondiale de porc provenait de Chine. Fin 2019, le cheptel porcin national avait été réduit de moitié dans ce pays et l'on prévoit une nouvelle diminution de la production de l'ordre de 10 à 15 % pour 2020, à laquelle s'ajoute la baisse de 25 % enregistrée en 2019. En septembre 2019, on estimait, pour la Chine uniquement, les pertes économiques directes à 141 milliards USD. Avec l'émergence de la COVID-19, les mesures de lutte adoptées par les autorités chinoises — dont la distanciation sociale, les restrictions en matière de transport et les limitations de la mobilité des personnes — supposent de nouveaux défis à relever en termes de continuité des échanges pour les éleveurs, tout particulièrement lorsqu'ils sont à la tête d'exploitations de petite taille ou de taille moyenne.

Avec ces menaces pour la production porcine mondiale, les tensions se sont accrues tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Selon le rapport *Perspectives de l'alimentation* de la FAO de mai 2019 [1], la production mondiale de viande devrait baisser en raison de la chute de sa composante viande porcine, essentiellement en Chine ; ce déficit ne devrait pas être compensé par l'accroissement de la production de viande de volailles ou d'ovins. En conséquence, la peste porcine africaine devrait avoir un effet mondial notable tant sur le marché de la viande que sur celui de l'alimentation animale. De ce fait, la consommation totale de produits destinés à l'alimentation animale, comme le soja, a chuté de 17 % en 2019 pour la Chine.

Le déficit de la production de porc en Asie entraîne des défis à relever, mais ouvre aussi de nouvelles perspectives

L'évolution de la structure des échanges à l'échelle mondiale afin de répondre à la demande en protéines animales demeure dynamique. Le déficit de la production de porc en Chine et dans cette région du monde entraîne des défis à relever, mais aussi de nouvelles perspectives pour les exportateurs (Union Européenne, États-Unis et Brésil, par exemple) ainsi que les fournisseurs de protéines animales alternatives, avec une prévision à la hausse de la part de la production de volaille de plus de 30 % à l'horizon 2025, au détriment du porc [2]. Toutefois, si la peste porcine africaine ouvre de nouvelles perspectives, elle risque également d'imposer des contraintes et une hausse des coûts

sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3119>

RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2019). - [Perspectives de l'alimentation – Rapport semestriel sur les marchés alimentaires mondiaux, Mai 2019](#), Rome. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
2. Rabobank (2019). - [China's recovery from African swine fever: Rebuilding, relocating, and restructuring](#).

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

La filière porcine en Asie du Sud-Est et les défis de la gestion sanitaire

RÉSUMÉ

La production porcine et sa gestion sanitaire se heurtent à de nombreuses difficultés en Asie du Sud-Est, parmi lesquelles la prédominance de systèmes de production appartenant à de petits éleveurs, des pratiques de biosécurité insuffisantes et des déplacements non réglementés de porcs malades et de produits dérivés. Des changements de comportement sont nécessaires de la part des acteurs de la filière afin d'assurer la pérennité des stratégies de gestion sanitaire.

MOTS-CLÉS

#Asie du Sud-Est, #chaîne de valeur, #peste porcine africaine, #production porcine, #lutte contre les maladies.

AUTEURS

Y. Qiu⁽¹⁾, L. Weber-Vintzel⁽¹⁾ & R. Abila⁽¹⁾

(1) Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est.

* Contact auteurs : y.qiu@oie.int



©IFAD/G.M.B.Akash

Les porcs jouent un rôle important en tant que source de revenus pour les populations rurales et péri-urbaines d'Asie du Sud-Est et, dans la plupart des pays, le porc est la viande préférée de la

population.

Modes de production

En Asie du Sud-Est, les porcs sont élevés dans différents environnements, depuis de petites unités familiales de porcs en divagation et de porcs de basse-cour jusqu'à de grands élevages intensifs, en passant par des élevages semi-commerciaux à petite et moyenne échelle. À ce jour, les petites exploitations porcines de basse-cour, sans mesures de biosécurité ou avec des mesures restreintes, représentent la pratique majoritaire et la plus vulnérable aux maladies. Dans les zones péri-urbaines, l'élevage de porcs devient de type plus intensif et ces exploitations sont généralement bien équipées et bien gérées, avec un niveau de biosécurité et de productivité élevé.

Pratiques commerciales

Le commerce de porcs est déterminé par la demande du marché et la fluctuation des cours. Traditionnellement, des négociants des villes, qui peuvent également être des responsables d'abattoirs ou des marchands de marchés, se rendent dans les villages pour acheter des porcs auprès des producteurs afin de satisfaire la demande locale. L'amélioration des infrastructures routières a également favorisé les échanges à grande distance entre les producteurs ruraux et les grandes villes, voire les marchés extérieurs. Toutefois, dans la plupart des zones, le suivi des mouvements d'animaux est difficile en raison de l'absence de systèmes de traçage performants et il existe de nombreux déplacements non réglementés. En outre, [la propagation actuelle de la peste porcine africaine](#) a des répercussions considérables sur le prix des porcs et de leur viande, qui entraînent des changements concernant les échanges et les déplacements, au plan local et international.

Difficultés en matière de lutte contre les maladies

La nature de la production porcine par de petits éleveurs et les flux d'animaux en Asie du Sud-Est ont créé des obstacles à une bonne mise en œuvre des stratégies de lutte contre les maladies. De nombreuses zones de production porcine manquent de ressources pour lutter contre les maladies, avec notamment un nombre insuffisant de vétérinaires. Les systèmes de traçage et d'inspection inopérants favorisent également la propagation des maladies par le biais des déplacements de porcs vivants et de leurs produits dérivés. De plus, les vecteurs passifs, tels que les camions ou les aliments pour animaux contaminés, peuvent eux aussi jouer un rôle. Les comportements humains sont souvent la cause sous-jacente de propagation de la maladie. Afin de parvenir à une approche durable pour la protection de la production porcine et la sûreté des échanges commerciaux, il est essentiel de sensibiliser davantage les acteurs de la filière porcine à la prévention et aux mesures prophylactiques et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de biosécurité. Des équipes pluridisciplinaires comprenant des vétérinaires, des professionnels de l'élevage, des socio-économistes et des spécialistes de la communication sont nécessaires afin d'étudier la façon de modifier les comportements humains pour atténuer les risques de maladie. Cela revêt une importance particulière compte tenu de l'introduction et de la propagation récentes de la peste porcine africaine qui constitue une menace pour l'ensemble du secteur porcin en Asie du Sud-Est.

[Plus d'informations sur la filière porcine en Asie du Sud-Est](#) (en anglais)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3120>

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

Peste porcine africaine : une contagiosité modérée qui pose un dilemme

MOTS-CLÉS

#diagnostic, #épidémiologie, #peste porcine africaine, #sanglier.

AUTEURS

K. Depner ^{(1)*}, K. Dietze ⁽¹⁾, A. Globig ⁽¹⁾, L. Zani ⁽¹⁾, T. Mettenleiter ⁽¹⁾ & E. Chenais ⁽²⁾

(1) Friedrich-Loeffler-Institut (FLI), Bundesforschungsinstitut für Tiergesundheit, Greifswald-Insel Riems (Allemagne).

(2) Statens veterinärmedicinska anstalt (SVA), Uppsala (Suède).

* Contact auteurs : klaus.depner@fli.de

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



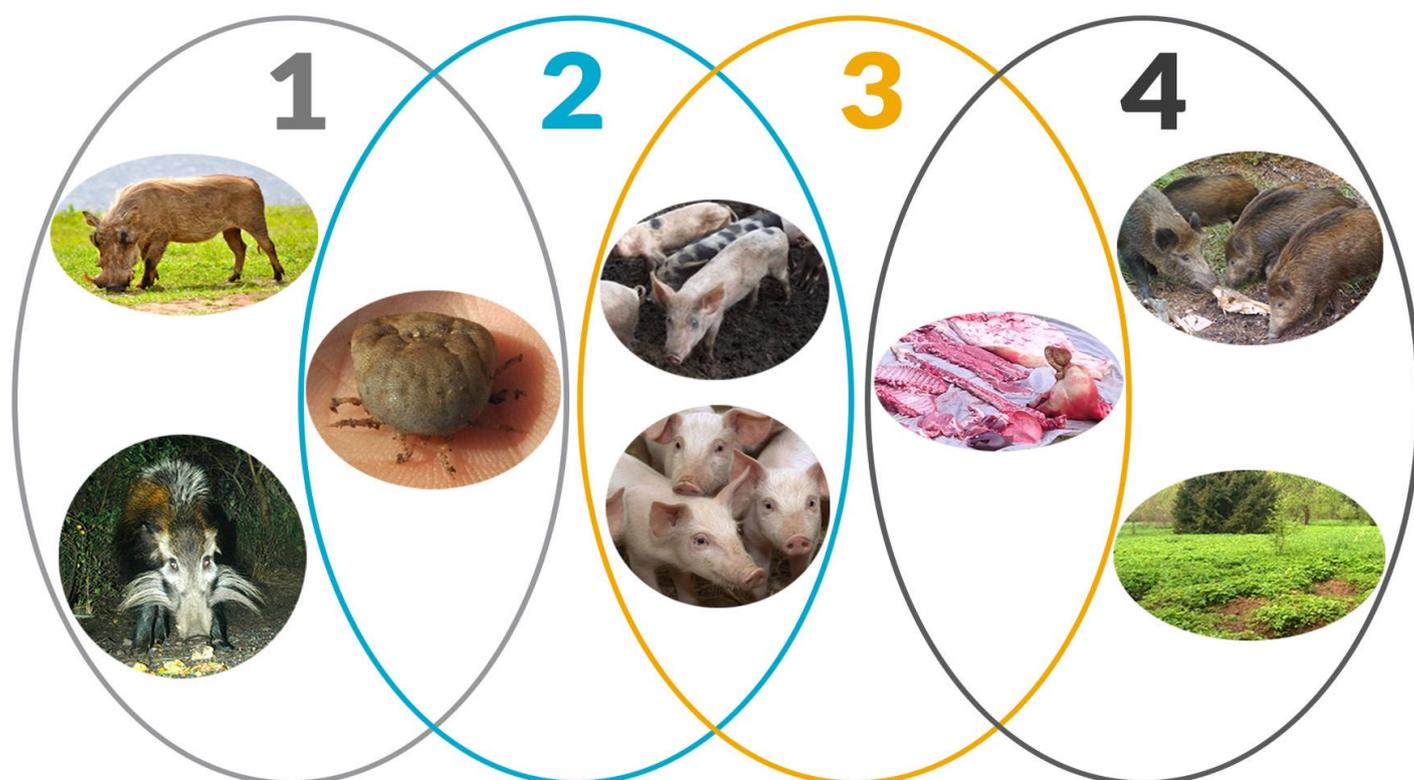
© www.bazardelbizzarro.net

La peste porcine africaine est une maladie virale propre aux suidés, qu'ils soient domestiques ou sauvages. Elle se caractérise par une létalité élevée mais une contagiosité relativement basse [1]. De ce fait, elle se diffuse lentement au sein des populations porcines. De surcroît, le taux de mortalité initialement bas rend particulièrement difficiles la prévention et la détection

de la maladie à un stade précoce. À propos de l'épizootie qui sévit actuellement en Europe et en Asie, les auteurs ont décrit un cycle épidémiologique cloisonné qui entretient la circulation du virus au sein des populations de sangliers comme au sein de leur habitat (Fig. 1) [5].

Le facteur anthropogénique

C'est principalement par le biais des activités humaines que la peste porcine africaine parvient à se porter sur de longues distances et que le virus atteint des populations de porcs ou de sangliers auparavant indemnes. Ceci étant avéré, il est extrêmement important d'identifier le facteur anthropogénique ou « facteur humain » afin de comprendre le modèle de propagation de la maladie. Si nous ne prenons en compte que les caractéristiques biologiques de la peste porcine africaine (contagiosité, résistance à l'inactivation, taux de létalité, etc.), en négligeant les paramètres humains, nous ne serons pas en mesure de circonscrire l'épizootie [1].



- 1) Cycle sylvatique : phacochères (*Phacochoerus africanus*), potamochères (*Potamochoerus larvatus*) et tiques molles *Ornithodoros* spp. Le rôle du potamochère dans le cycle sylvatique n'est pas encore clairement élucidé.
- 2) Cycle tique-porc : tiques molles et porcs domestiques (*Sus scrofa domesticus*).
- 3) Cycle domestique : porcs domestiques et produits porcins (viande, sang, gras, saindoux, os, moelle osseuse, peau).
- 4) Cycle sanglier-habitat : sangliers (*S. scrofa*), carcasses et produits issus des porcs et des sangliers, et habitat.

Fig. 1. Les quatre cycles de transmission de la peste porcine africaine, avec mention des principaux agents de transmission.

Source: [1, 5].

Le dilemme de la détection précoce

Selon des observations de terrain [2, 3], la peste porcine africaine peut passer inaperçue dans les populations de

porcs domestiques et de sangliers jusqu'à ce que la mortalité atteigne des taux véritablement élevés, et ce, plusieurs semaines après l'introduction du virus. En revanche, une surveillance passive améliorée, avec la réalisation de prélèvements ciblés et de tests sur les animaux morts, s'est montrée efficace pour déceler la maladie à un stade précoce [3]. Mais paradoxalement, si l'on considère, d'une part, qu'une surveillance efficace permet de détecter la maladie avant qu'elle ne provoque une mortalité porcine massive, et, d'autre part, que la contagiosité est relativement basse, on se trouve confronté à un dilemme au moment de justifier la solution drastique de la destruction d'un cheptel. Face à ce dilemme, en se fondant sur une meilleure compréhension de l'épidémiologie de la peste porcine africaine et sur les mesures de biosécurité les plus appropriées, un abattage sanitaire partiel a été appliqué dans certaines circonstances spécifiques et après concertation. Il est donc essentiel d'adapter au cas par cas la surveillance et les stratégies de lutte contre cette maladie.

Le triangle de la persistance

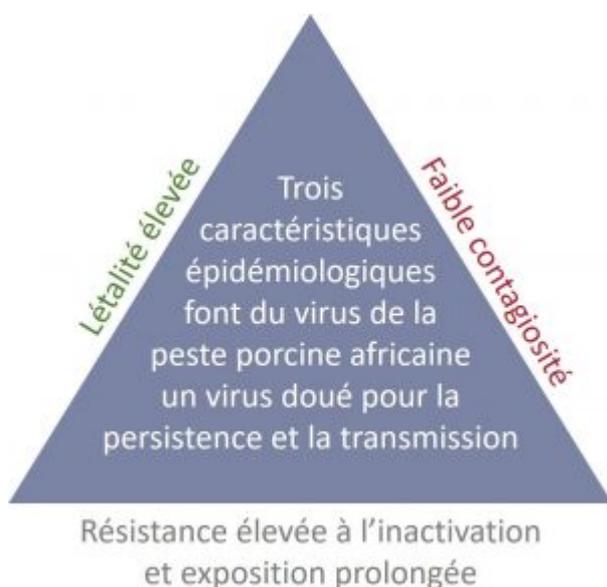


Fig. 2. Le triangle de la persistance

L'association d'un taux de létalité élevé et d'une forte résistance du virus à l'inactivation assure sa persistance sur le long terme dans les cadavres des animaux et dans l'environnement ; cependant, le taux de contamination relativement bas empêche que la population hôte soit totalement dépeuplée (Fig. 2). L'interaction de ces trois paramètres offre toutes ses chances à la persistance du virus localement en même temps qu'à sa diffusion géographique constante. Par conséquent, l'éradication de la peste porcine africaine dans les habitats naturels est très problématique en l'absence d'outils alternatifs de contrôle de la maladie, comme pourrait l'être la vaccination [1].

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3121>

RÉFÉRENCES

1. Chenais E., Depner K., Guberti V., Dietze K., Viltrop A. & Ståhl K. (2019). – Epidemiological considerations on African swine fever in Europe 2014–2018. *Porc. Health Manag.*, 5 (1), 6. <https://doi.org/10.1186/s40813-018-0109-2>.

2. Lamberg K., Seržants M. & Oļševskis E. (2018). – African swine fever outbreak investigations in a large commercial pig farm in Latvia: a case report. *Berl. Münch. Tierärztl. Wochenschr.* <https://doi.org/10.2376/0005-9366-18031>.
3. Zani L., Dietze K., Dimova Z., Forth J.H., Denev D., Depner K. & Alexandrov T. (2019). – African swine fever in a Bulgarian backyard farm: a case report. *Vet. Sci.*, **2019** (6) 94. <https://doi.org/10.3390/vetsci6040094>.
4. Oļševskis E., Guberti V., Seržants M., Westergaard J., Gallardo C., Rodze I. & Depner K. (2016). – African swine fever virus introduction into the EU in 2014: experience of Latvia. *Res. Vet. Sci.*, **105**, 28-30. <https://doi.org/10.1016/j.rvsc.2016.01.006>.
5. Chenais E., Ståhl K., Guberti V. & Depner K. (2018). – Identification of wild boar-habitat epidemiologic cycle in African swine fever epizootic. *Emerg. Infect. Dis.*, **24** (4), 810-812. <https://doi.org/10.3201/eid2404.172127>.

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

Mesures de prévention et de contrôle de la peste porcine africaine

RÉSUMÉ

La peste porcine africaine se transmet par contact direct entre animaux ou par dissémination à partir d'aliments ou d'équipements contaminés. Cette maladie a des conséquences économiques lourdes pour la filière de la viande porcine et les secteurs afférents, y compris des coûts indirects dus aux restrictions des échanges commerciaux. Malgré les recherches actives en cours, il n'existe aucun vaccin ni traitement.

MOTS-CLÉS

#Commission européenne, #lutte contre les maladies, #norme internationale, #peste porcine africaine, #Union européenne.

AUTEURS

Andrea Gavinelli ⁽¹⁾, Simona Forcella ⁽²⁾ & Bernard Van Goethem ⁽³⁾

(1) Head of Unit, Official Controls and Eradication of Diseases in Animals (SANTE.DDG2.G.3), [Commission Européenne](#).

(2) Policy Officer, Official Controls and Eradication of Diseases in Animals (SANTE.DDG2.G.3), [Commission Européenne](#).

(3) Director, Crisis Management in Food, Animals and Plants (SANTE.DDG2.G), [Commission Européenne](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© RGtimeline/Getty Images

À ce jour, nous ne disposons d'aucun vaccin ni traitement pour la peste porcine africaine, et ce malgré des travaux de recherche active menés de façon suivie. Toutefois, grâce à des mesures de contrôle fondées sur le risque adoptées depuis 2014 par la Commission Européenne, au sein de l'Union Européenne la peste porcine africaine a pu être confinée dans des zones relativement limitées et a même pu être éradiquée du territoire de la République Tchèque, seul pays au monde où ce résultat a pu être obtenu dernièrement.

Au-delà de l'Union Européenne, [l'épizootie de peste porcine africaine s'est propagée de façon spectaculaire au niveau mondial](#). Après sa première détection en République Populaire de Chine elle s'est propagée très rapidement à l'ensemble des provinces voisines et à d'autres pays d'Asie.

Dès les premiers foyers de peste porcine africaine aux frontières de l'Union Européenne, la Commission européenne a activement fait face au risque d'entrée et de propagation de la maladie au sein de l'Union Européenne, en collaboration étroite avec ses États membres.

Des mesures ont été instituées [dans la législation de l'Union Européenne](#), appliquées partout où la peste porcine africaine est suspectée ou confirmée, que ce soit dans les exploitations ou pour les sangliers sauvages, afin de prévenir la propagation de la maladie et de favoriser son éradication.

L'Union Européenne applique des restrictions strictes aux mouvements de porcs et de produits porcins dans les zones atteintes, conformément à l'approche de « régionalisation ». Ces restrictions basées sur le risque sont constamment mises à jour en fonction de la localisation géographique des nouveaux foyers. Cette approche permet à l'Union Européenne de maintenir les échanges tant sur le marché international que sur le marché intérieur et elle a été reconnue par certains partenaires commerciaux.

Cette législation de l'Union Européenne est pleinement en accord avec [les normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#).

Les mesures générales de contrôle de l'Union Européenne prévoient également :

- l'abattage sanitaire des populations porcines dans les exploitations touchées
- l'intervention d'experts de l'Équipe vétérinaire d'urgence de l'Union Européenne dans les pays atteints

- le conseil scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments
- des capacités de diagnostic et une expertise technique efficaces sous l'autorité du Laboratoire de référence de l'Union Européenne pour la peste porcine africaine
- la recherche sur des candidats vaccins
- des audits afin de vérifier la bonne application de la législation européenne
- un soutien financier (plus de 10 millions EUR ont déjà été dépensés entre 2013 et 2019 afin de prévenir, de contrôler et d'éradiquer la peste porcine africaine)
- des campagnes de sensibilisation auprès du public
- des contrôles officiels aux frontières des marchandises importées à titre privé
- une coopération internationale.

La Commission Européenne est consciente que la lutte contre la peste porcine africaine exige une stratégie mondiale sur le long terme et des ressources considérables, tant humaines que financières. La coopération, l'implication, la transparence en matière de communication, le partage d'expérience et le recours aux bonnes pratiques en termes de préparation, de prévention et de contrôle sont nécessaires de la part de toutes les parties pour réduire l'impact de la peste porcine africaine et contribuer à la pérennité de la production porcine et des échanges nationaux et internationaux, en limitant les répercussions mondiales de cette maladie.

La Commission Européenne soutient la mise en place d'une initiative mondiale en vue de contrôler - et, espérons-le, d'éradiquer - la peste porcine africaine, ainsi qu'il a été convenu lors de la dernière Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE (Paris, mai 2019) [1].

[Portail de la Commission Européenne sur la peste porcine africaine](#) (en anglais)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3122>

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Résolution n° 33. Lutte mondiale contre la peste porcine africaine.](#)

DOSSIER

À quand un vaccin contre la peste porcine africaine ?

Situation actuelle et perspectives

MOTS-CLÉS

#peste porcine africaine, #vaccin, #vaccination, #virus de la peste porcine africaine.

AUTEURS

L. Dixon^{(1)*}, L. Heath⁽²⁾ & J.-M. Sanchez-Vizcaino⁽³⁾

(1) [The Pirbright Institute](#) (Royaume-Uni).

(2) [Agricultural Research Council - Onderstepoort Veterinary Research](#) (Afrique du Sud).

(3) [Facultad de Veterinaria, Universidad Complutense](#) (Espagne).

* Contact auteurs : linda.dixon@pirbright.ac.uk

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Freer Law/Getty Images

Il n'existe encore aucun vaccin contre le virus de la peste porcine africaine disponible sur le marché, ce qui limite les options prophylactiques contre cette maladie. Cette situation est due à la complexité du génome de ce virus à ADN, qui code pour pas moins de 165 protéines, tandis

que la particule virale multicouche renferme environ 70 protéines.

Les préparations élaborées à partir de virus inactivé n'ont pas permis d'induire de protection chez les porcs exposés expérimentalement au virus. En revanche, des candidats vaccins à virus atténué (VVA) ont pu induire des niveaux élevés de protection. Ces VVA peuvent être produits par passage du virus sur culture cellulaire ou par délétion génique ciblée ; ils peuvent également être produits à partir d'isolats de terrain. Grâce à l'obtention d'un nombre croissant de séquences génomiques complètes et à une meilleure compréhension des fonctions des gènes viraux, il a pu être établi que la délétion des gènes qui inhibent le principal mécanisme de défense de l'hôte (à savoir, la réponse immunitaire activée par l'interféron de type I) permet d'atténuer un virus virulent et d'induire une protection.

Plusieurs candidats vaccins à virus atténué semblent prometteurs

Plusieurs candidats VVA semblent prometteurs. Pour qu'ils puissent passer à l'étape supérieure et être testés à plus grande échelle ils vont devoir satisfaire à des normes préliminaires de sûreté et d'efficacité. Il faudra, tout d'abord, identifier une lignée cellulaire. La sûreté exige des manifestations cliniques limitées et une réplication limitée du virus après la vaccination et l'exposition à une dose prédéfinie, de même qu'après un rappel et un surdosage. L'efficacité devra permettre d'obtenir un seuil d'immunité collective correspondant aux prédictions. En outre, il faudra pouvoir vacciner à la fois des porcs domestiques et des suidés sauvages. Par conséquent, les vaccins devront être efficaces tant par voie intramusculaire qu'administrés par voie orale dans des appâts pour les suidés sauvages.

La poursuite des recherches pourra peut-être mener à l'élaboration de vaccins plus sûrs que les vaccins à virus atténué

Les réponses immunitaires protectrices et les antigènes qui les induisent sont mal définis. La protection requiert une réponse à médiation cellulaire CD8+, mais les sous-ensembles cellulaires impliqués n'ont pas encore pu être décrits. La transfusion de sérum d'animaux immuns à des animaux n'ayant jamais été auparavant en contact avec le virus induit une protection partielle. Des cibles pour les anticorps neutralisants ont été répertoriées, mais ces derniers ne sont pas pleinement efficaces. Des groupes d'antigènes induisant certaines réponses protectrices ont été identifiés. La poursuite des recherches permettra peut-être de découvrir une méthode de combinaison antigénique et d'introduction de l'antigène qui induira une bonne efficacité. Ceci pourrait mener à l'élaboration de vaccins plus sûrs que les VVA. Enfin, dans une étape ultérieure, un vaccin permettant de distinguer les animaux infectés des animaux vaccinés aiderait à faire le suivi des campagnes de vaccination et à définir un statut « indemne de peste porcine africaine ».

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3123>

RÉFÉRENCES

1. Arias M., de la Torre A., Dixon L., Gallardo C., Jori F., Laddomada A., Martins C., Parkhouse R.M., Revilla Y., Rodriguez F. & Sanchez-Vizcaino J.M. (2017). - Approaches and perspectives for development of African swine fever virus vaccines. *Vaccines (Basel)*, 5 (4), 35. <https://doi.org/10.3390/vaccines5040035>.

2. European Commission Directorate-General for Health and Food Safety (2017). - [Blueprint and roadmap on the possible development of a vaccine for African swine fever](#) prepared by the African Swine Fever EU Reference Laboratory on Commission request. SANTE-2017-10272.

DOSSIER

Les sangliers et le virus de la peste porcine africaine de génotype II : un nouveau challenge

RÉSUMÉ

Pour les Services vétérinaires d'un pays, la présence du virus de la peste porcine africaine dans les populations de sangliers est un véritable challenge. Pour gérer cette situation de manière satisfaisante, il convient d'adopter une approche multisectorielle. Le rôle de l'homme dans la propagation de cette maladie est l'un des facteurs les plus importants à prendre en compte.

MOTS-CLÉS

#chasse, #épidémiologie, #faune sauvage, #peste porcine africaine, #sanglier.

AUTEURS

V. Guberti^{(1)*}, V. Gervasi⁽²⁾ & A. Marcon⁽²⁾

(1) [Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale \(ISPRA\)](#), Ozzano dell'Emilia (Bo) (Italie).

(2) Researcher fellow (granted by the European Union's Horizon 2020 Research and Innovation Programme; grant agreement No. 773701 - DEFEND), [Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale \(ISPRA\)](#) (Italie).

* Contact auteurs : Vittorio.guberti@isprambiente.it

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Alec Owen Evans/Getty Images

Pour les Services vétérinaires d'un pays, la présence du virus de la peste porcine africaine dans les populations de sangliers est un véritable challenge. Pour gérer cette situation de manière satisfaisante, il convient d'adopter une approche multisectorielle.

Le rôle de l'homme dans la propagation de cette maladie est l'un des facteurs les plus importants à prendre en compte. Dès que le virus pénètre dans une population de sangliers, on observe généralement une flambée épizootique – qui se caractérise par une transmission directe. L'épizootie évolue ensuite vers un stade d'enzootie, où le principal mécanisme qui entretient l'infection dans la population locale de sangliers est le contact entre des sangliers et des cadavres infectés (transmission indirecte) [2].

La gestion de cette maladie s'articule autour de trois axes stratégiques :

(1) La détection précoce : la rapidité avec laquelle le virus est détecté garantit une propagation limitée dans l'espace, or plus la zone infectée est restreinte plus elle est facile à gérer. Dans une zone – ou une population de sangliers – préalablement indemne, le virus ne pourra être détecté que par la surveillance passive. Pour une détection précoce du virus il donc est fondamental de tester les sangliers trouvés morts dans les zones à risque.

(2) Une gestion adaptée de la population infectée : Pour gérer la situation, les différentes options (dépeuplement, attentisme, clôturage, etc.) doivent être évaluées au regard de l'écologie et de la démographie de la population de sangliers infectée. Il semble qu'un dépeuplement immédiat des sangliers infectés soit contre-productif car il provoque des comportements de fuite qui favorisent la propagation géographique du virus, et la chasse pratiquée par les chasseurs amateurs n'est, en général, pas suffisamment efficace. La mise en place de clôtures peut être utile si elle est intégrée dans un programme d'éradication complexe qui prévoit différents types d'interventions selon les différentes phases épidémiologiques de la maladie [2].

(3) Contamination de l'environnement : le virus de la peste porcine africaine demeure actif dans la carcasse de l'animal hôte bien après la mort de celui-ci, et contamine donc l'environnement. Par conséquent, la décontamination de l'environnement doit être le but final de tout programme d'éradication dans les populations de sangliers. Les mesures de biosécurité appliquées par les chasseurs et la destruction des cadavres de sangliers dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire jouent un rôle primordial pour prévenir la persistance du virus localement et sa propagation anthropogénique dans des zones indemnes [2].

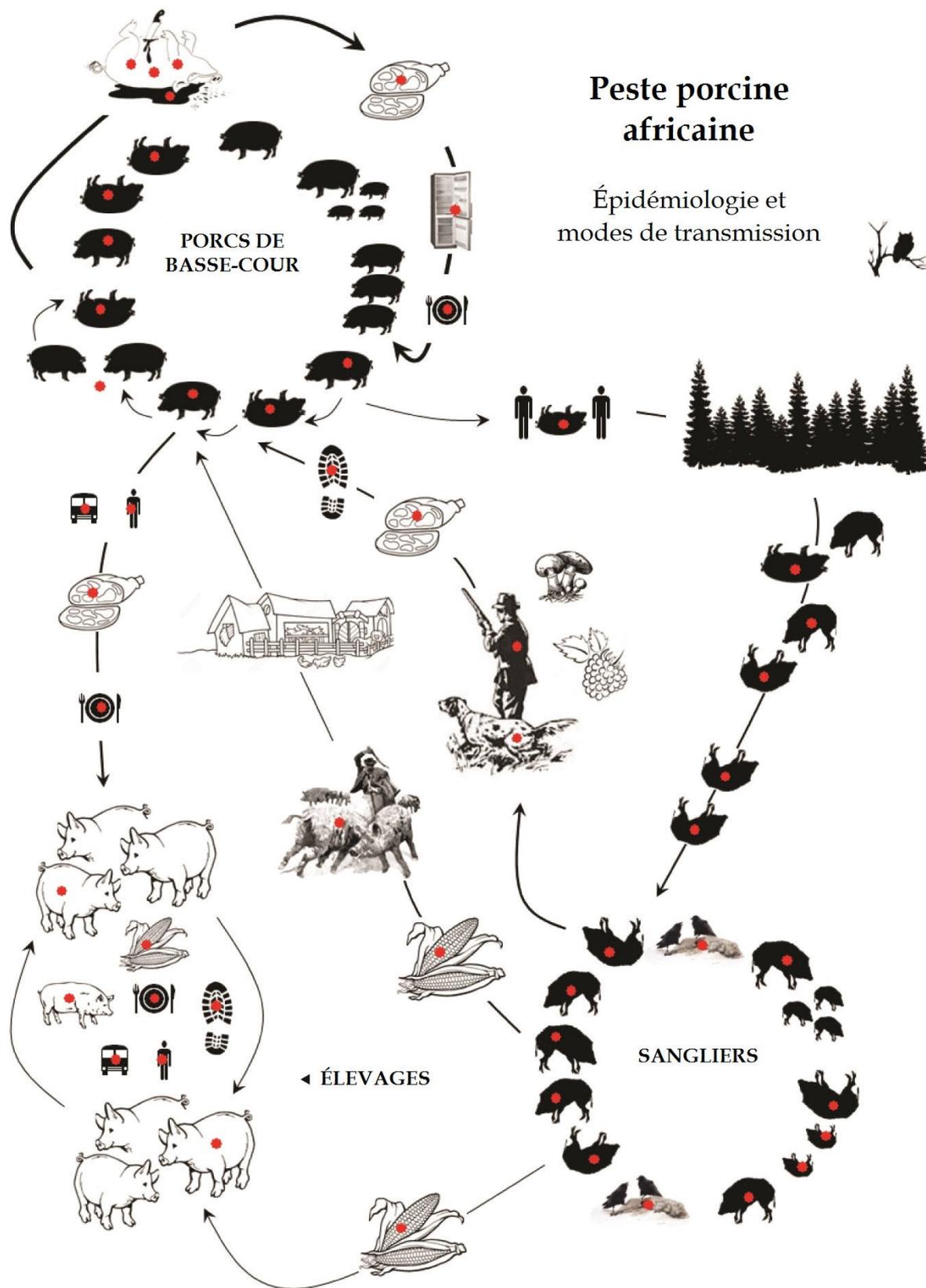


Fig. 1. Complexité de l'écologie de la peste porcine africaine. Source: African swine fever in wild boar: ecology and biosecurity [2]

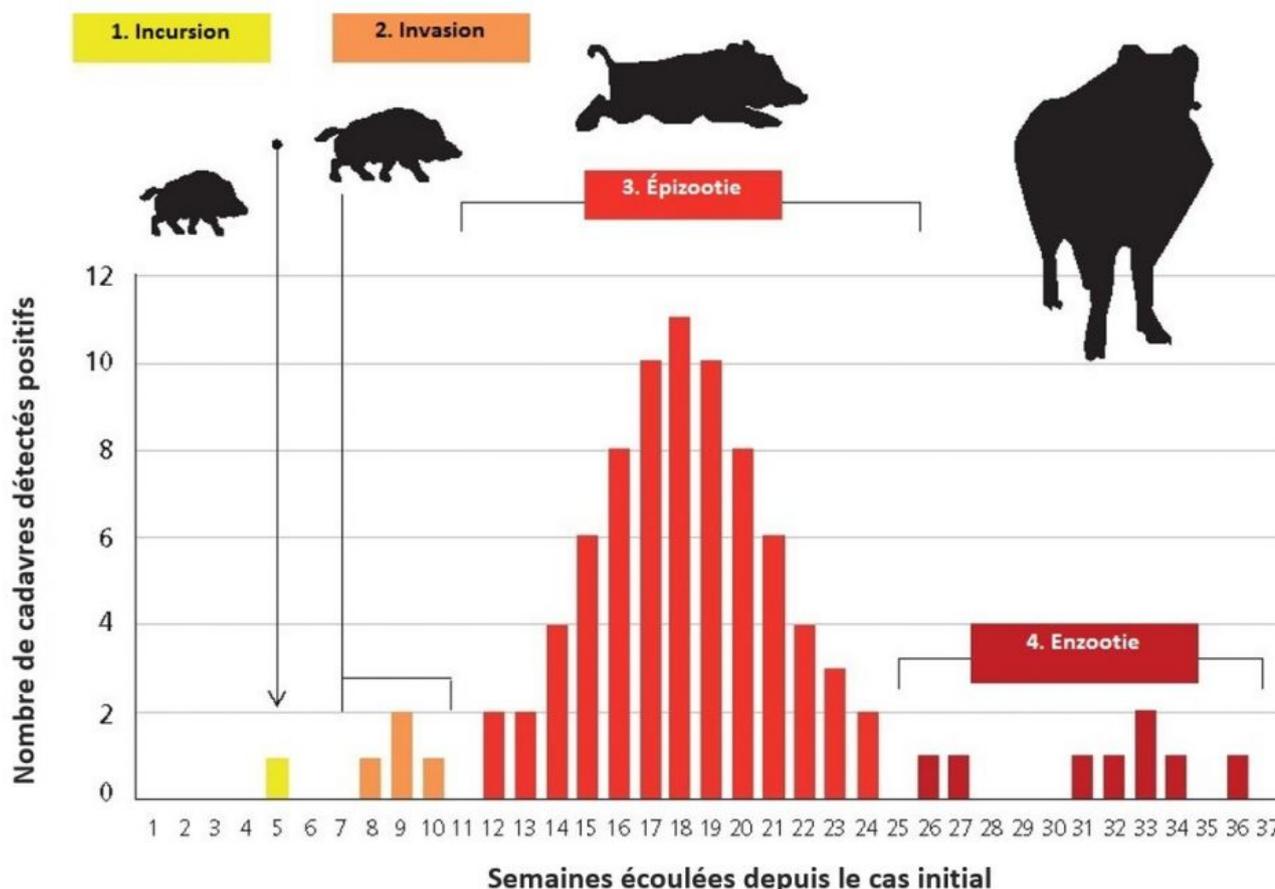


Fig. 2. Les différentes phases de l'infection par la peste porcine africaine dans la faune sauvage. Source: African swine fever in wild boar: ecology and biosecurity [2]

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3124>

RÉFÉRENCES

- Chenais E., Depner K., Guberti V., Dietze K., Viltrop A. & Ståhl K. (2019). – Epidemiological considerations on African swine fever in Europe 2014–2018. *Porc. Health Manag.*, 5 (1), 6. <https://doi.org/10.1186/s40813-018-0109-2>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Commission européenne (2019). – African swine fever in wild boar: ecology and biosecurity. FAO Animal Production and Health Manual No. 22.

DOSSIER

Situation épidémique et pratiques en matière de peste porcine africaine en Chine

MOTS-CLÉS

#Chine (Rép. Pop. de), #lutte contre les maladies, #peste porcine africaine.

AUTEURS

Yang H.⁽¹⁾, Gao L.⁽¹⁾, Wang Y.^{(1)*} & Huang B.⁽¹⁾

(1) China Animal Health and Epidemiology Centre (CAHEC), Qingdao (République Populaire de Chine).

* Contact auteurs : wangyouming@cahec.cn.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© MediaProduction/Getty Images

Au 31 décembre 2019, 162 foyers de peste porcine africaine avaient été notifiés dans un total de 31 provinces ainsi que dans les zones sous la juridiction du Corps de Production et de Construction du Xinjiang⁽¹⁾ (Fig. 1). Ces foyers ont causé la mort de 13 827 porcs sur les 20 528 infectés et entraîné l'abattage sanitaire de plus de 1,1 million de porcs. La souche causale

appartenait au génotype II. La plupart des foyers (73,4 %) concernaient des élevages de petite taille ou de taille moyenne. Dans les premiers stades de l'épidémie, les foyers objets d'une notification concernaient, dans leur quasi-totalité, ces petites exploitations, avec un taux de 91,4 %, par exemple, en avril 2019.

Voies de transmission

Une analyse des modes probables d'introduction dans 148 foyers survenus dans des élevages et des abattoirs indique comme principales voies de transmission le contact entre véhicules et personnel (42 %), l'alimentation en eaux grasses (39 %) et les mouvements de porcs infectés et de produits dérivés potentiellement contaminés (19 %). Dans 14 provinces, le premier foyer notifié était associé à l'alimentation en eaux grasses. Outre les 148 foyers recensés dans des élevages et des abattoirs, 9 foyers concernaient des véhicules transportant des porcs et 5 concernaient des sangliers.

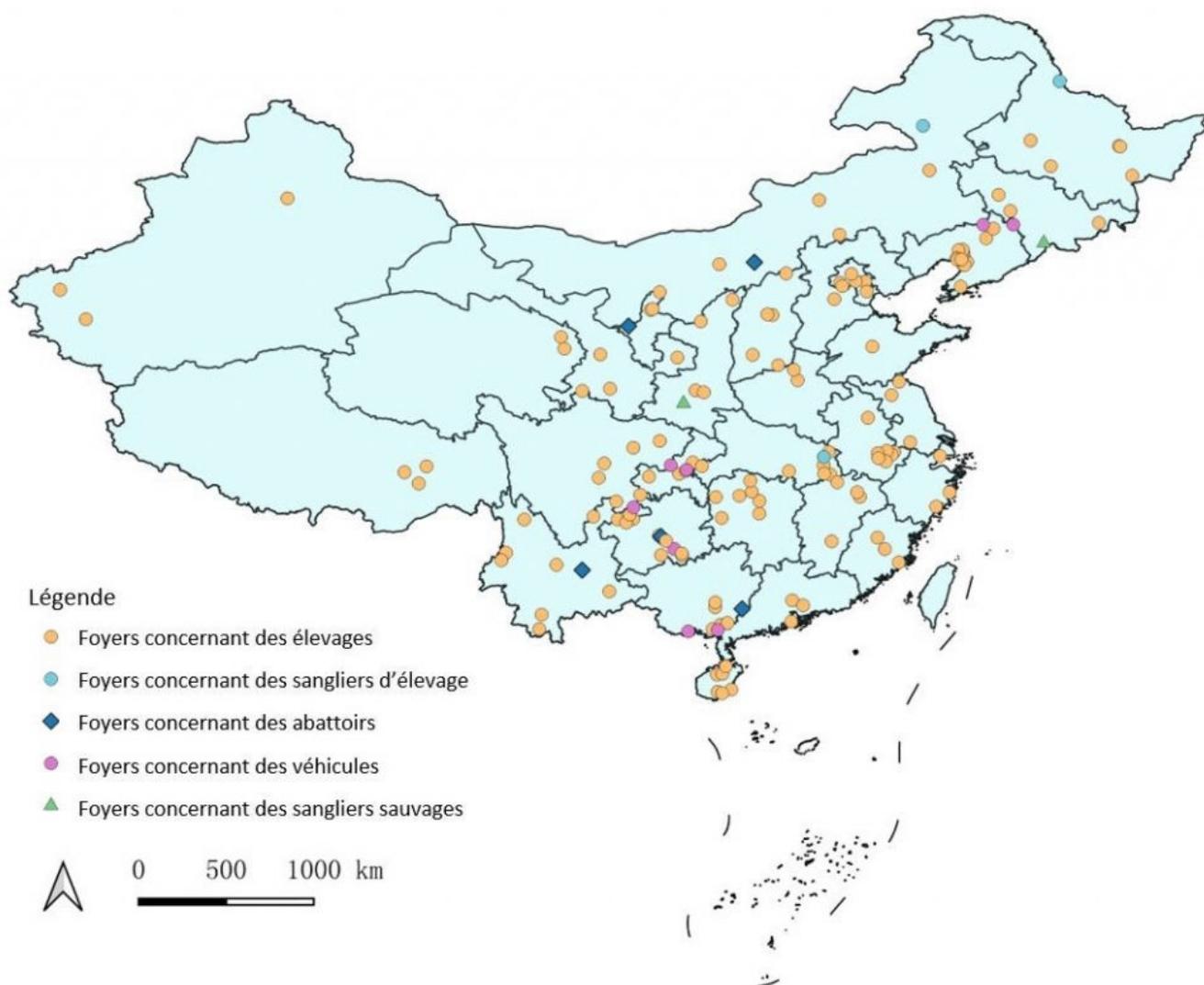


Fig. 1. Distribution géographique des foyers de peste porcine africaine en Chine continentale. Source : Ministère de l'agriculture et des affaires

rurales de la République Populaire de Chine.

Lancement de mesures ciblées

Des mesures de prévention et de lutte ont été mises au point en tenant compte des caractéristiques de l'épidémie. Parmi ces mesures figurent l'interdiction de l'alimentation en eaux grasses, le contrôle des mouvements, la fermeture des marchés de porcs vivants, le renforcement des inspections dans les abattoirs, le nettoyage et la désinfection des véhicules et l'amélioration de la sécurité biologique dans les élevages. Selon une enquête réalisée par la filière porcine en novembre 2019, le taux de mise en œuvre globale des mesures de prévention et de lutte parmi les personnes interrogées était de 90 % et toutes ou presque ont signalé avoir interdit l'alimentation en eaux grasses. La sensibilisation des administrations locales, des Autorités vétérinaires et des éleveurs aux mesures de prévention et de lutte s'était sensiblement améliorée au fil du temps. De plus, la proportion d'échantillons positifs prélevés sur des véhicules, dans des abattoirs ou des marchés, s'était considérablement réduite. Avec la mise en œuvre de ces mesures, la gravité de l'épidémie a nettement diminué (Fig. 2).

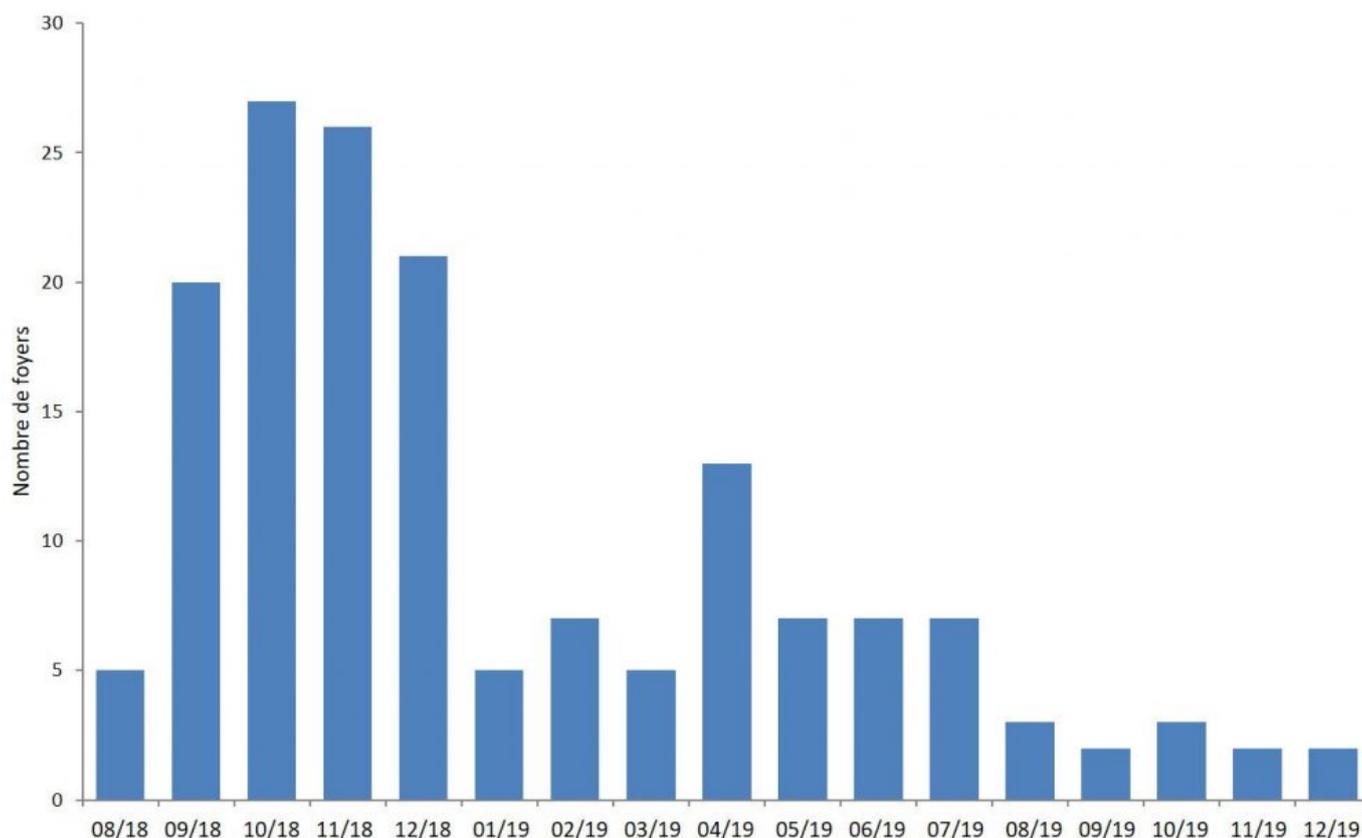


Fig. 2. Distribution temporelle des foyers de peste porcine africaine en Chine continentale. Source : Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la République Populaire de Chine.

(1) Le Corps de production et de construction du Xinjiang est une autorité administrative de la Région autonome ouïghoure du Xinjiang.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3125>

DOSSIER

Peste porcine africaine : comment s'y préparer

MOTS-CLÉS

#abattage sanitaire, #peste porcine africaine, #préparation aux situations d'urgence.

AUTEURS

[Andre van Halderen](#), Principal Adviser, International Policy, Ministry for Primary Industries, Wellington (Nouvelle-Zélande).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Getty Images

La stratégie d'« abattage sanitaire » appliquée en cas de foyer de peste porcine africaine comporte habituellement trois composantes, à savoir la destruction, l'élimination et la décontamination (processus comprenant la désinfection) ou « 3D » (de l'anglais : destruction, disposal, decontamination) [1, 2]. Chacune d'elles pose d'importants problèmes logistiques et environnementaux. Par conséquent, il est primordial de planifier les préparatifs afin de s'assurer des meilleures chances de succès.

Lors d'un foyer, la contagiosité du virus de la peste porcine africaine et les caractéristiques de l'élevage porcin intensif rendent généralement nécessaire l'abattage d'un grand nombre d'animaux en un temps très bref. La mise à mort des porcs en respectant à la fois les exigences d'efficacité et de *bien-être animal* est une tâche difficile. Il est

important de veiller au bien-être des animaux et à celui des personnes qui effectuent la mise à mort ; il est donc primordial de s'assurer par avance de la disponibilité d'opérateurs qualifiés pour effectuer cette tâche.

Les normes de l'OIE décrivent plusieurs méthodes de mise à mort acceptables ; il sera probablement nécessaire d'en appliquer plusieurs selon la taille et l'âge des porcs, les équipements disponibles et les caractéristiques des installations. L'impact psychologique consécutif à la mise à mort d'un grand nombre d'animaux est souvent considérable, pour les éleveurs mais aussi pour les opérateurs participant au processus d'abattage, et il doit faire l'objet d'un suivi.

L'élimination d'un très grand nombre de carcasses de porcs et d'un grand volume de matériel infectieux soulève de très importantes questions environnementales et logistiques. Parmi les méthodes possibles figurent l'enfouissement, l'incinération et l'équarrissage. L'enfouissement, méthode la plus fréquente, pose de graves problèmes environnementaux, avec notamment le risque que les liquides corporels (lixiviats) finissent par atteindre les eaux souterraines. Il est donc essentiel de procéder à une présélection rigoureuse des sites d'enfouissement et de veiller à ce qu'ils soient bien conçus. Le virus étant très résistant, aucun animal charognard ne doit pouvoir accéder à ces sites, en particulier lorsqu'il existe dans la région des porcs marrons (porcs retournés à l'état sauvage).

Le transport des carcasses et de tout autre matériel infectieux vers les sites d'élimination doit être effectué dans des véhicules biosécurisés

Il est essentiel de procéder à une décontamination efficace des élevages et de désinfecter les matériels à risque afin d'empêcher toute nouvelle exposition. Cela comprend la décontamination et la désinfection de toute matière contaminée, notamment les bâtiments, les équipements et les véhicules ainsi que les vêtements des personnes ayant pu être en contact avec des animaux infectés ou suspects. Les seuls désinfectants à utiliser sont ceux qui inactivent le virus de la peste porcine africaine. Ils doivent être utilisés en suivant les instructions du fabricant. Toute matière organique doit être enlevée et éliminée suivant une procédure sécurisée lors des opérations de décontamination. La décontamination peut également inclure l'élimination des vecteurs, le cas échéant.

Trois chapitres du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE sont consacrés aux opérations de destruction, d'élimination et de décontamination [3, 4, 5].

Plusieurs organisations et pays ont publié sur internet leurs plans d'intervention contre la peste porcine africaine, ce qui constitue une ressource précieuse pour la planification des préparatifs [2, 6, 7, 8, 9, 10].

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3126>

RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - Fiches techniques : *African swine fever*.
2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2001). - *Manual on procedures for disease eradication by stamping out*. Manuel FAO Production et santé animales n° 12. Édité par William A. Geering, Mary-Louise Penrith & David Nyakahuma.
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - *Chapitre 4.13. Élimination des cadavres d'animaux*. In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
4. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - *Chapitre 4.14. Recommandations générales sur la désinfection et la désinsectisation*. In Code sanitaire pour les animaux terrestres.

5. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Chapitre 7.6. Mise à mort d'animaux à des fins de contrôle sanitaire](#). In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
6. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2011). - Chapitre 6. Planification d'intervention rapide en cas d'alerte. In [Préparation des plans d'intervention contre la peste porcine africaine](#). Édité par M.L. Penrith, V. Guberti, K. Depner & J. Lubroth. Manuel FAO Production et santé animales n° 8. Rome.
7. Animal Health Australia (AHA) (2019). - [AUSVETPLAN Manuals and Documents](#).
8. United States Department of Agriculture - Animal and Plant Health Inspection Service - Veterinary Services (USDA-APHIS-VS) (2019). - [Disease response strategy: African swine fever](#). Foreign Animal Disease Preparedness and Response Plan (FAD PReP).
9. Department for Environment, Food & Rural Affairs (DEFRA) (2014). - [Disease control strategy for African and classical swine fever in Great Britain](#).
10. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Planification en cas d'urgence](#).

DOSSIER

Application de mesures d'inspection aux frontières pour prévenir l'introduction de la peste porcine africaine

Leçons tirées de l'expérience du Japon

MOTS-CLÉS

#communication, #contrôle aux frontières, #Japon, #maladie animale transfrontalière, #peste porcine africaine, #quarantaine, #risque.

AUTEURS

S. Kondo ^{(1)*}, K. Ito ⁽²⁾ & N. Kumagai ⁽¹⁾

(1) Animal Health Division, Food Safety and Consumer Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (Japon).

(2) [Animal Quarantine Service](#), Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (Japon).

* Contact auteurs : animal_health88@maff.go.jp

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Motortion/Getty Images

Des mesures de contrôle doivent être imposées aussi bien à l'embarquement qu'à l'arrivée afin de prévenir efficacement la transmission transfrontalière de la peste porcine africaine. La collaboration entre les différents organismes compétents est primordiale pour que les voyageurs

internationaux comprennent qu'ils ne doivent en aucun cas introduire ni exporter des produits d'origine animale prohibés et pour instaurer des mesures rigoureuses d'inspection frontalière aux ports d'entrée.

L'homme joue souvent un rôle dans le processus de diffusion des virus, et cela est notamment le cas en ce qui concerne le virus de la peste porcine africaine, de sorte que les déplacements internationaux des personnes et des biens constituent une voie majeure de propagation de la peste porcine africaine à l'échelle mondiale. Depuis le 26 décembre 2019, le Service de quarantaine animale du Japon a détecté dans les bagages de passagers en provenance de pays atteints par la peste porcine africaine un total de 86 produits d'origine porcine qui ont donné des résultats positifs pour le virus de la peste porcine africaine à l'amplification en chaîne par polymérase (PCR) ; du virus vivant a été isolé à partir de deux de ces produits. Cela démontre le risque extrêmement élevé d'une incursion de la peste porcine africaine par cette voie dans les pays indemnes de cette maladie (comme le Japon) et la nécessité urgente d'appliquer des contrôles plus stricts aux frontières.

Ces mesures doivent être imposées aussi bien avant l'embarquement qu'à l'arrivée afin de prévenir efficacement l'introduction de la peste porcine africaine. Pour parvenir à ce résultat, il est primordial que les parties prenantes des secteurs public et privé se concertent sur les efforts à déployer et mettent en place une étroite collaboration.

Collaboration avec les organisations compétentes en vue d'une communication efficace sur le risque

La collaboration avec les organisations compétentes est déterminante pour sensibiliser les voyageurs et les exhorter à n'introduire ni exporter aucun article interdit lors de leurs déplacements internationaux. Les ambassades, les compagnies aériennes et les agences de voyage sont bien placées pour s'adresser aux voyageurs internationaux. Le Japon a demandé aux compagnies aériennes de faire des annonces pendant les vols et d'afficher des consignes sur les comptoirs d'embarquement. Une collaboration est également mise en place avec les organisations compétentes pour informer les travailleurs étrangers et les étudiants internationaux qui se rendent au Japon. Les services postaux étrangers ont été notifiés via l'Union postale universelle.

Mesures d'inspection mises en place aux ports d'entrée

S'agissant des mesures d'inspection aux frontières mises en place aux ports d'entrée, le Japon a augmenté le nombre de chiens de détection et d'agents de quarantaine vétérinaire afin de détecter toute introduction illégale de produits d'origine animale. Le formulaire de déclaration des produits d'élevage a été révisé en étroite collaboration avec l'Office des douanes afin d'y faire figurer clairement les produits d'origine animale interdits, qui doivent être déclarés lors du passage en douane. En outre, les amendes pour transport illégal de produits d'origine animale interdits sont désormais appliquées de manière plus rigoureuse, surtout s'il s'agit d'actes malveillants ou de récidives.

[Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Service de quarantaine animale du Japon \(AQS\)](http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3127)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3127>

DOSSIER

Le rôle des tiques dans la transmission et la persistance de la peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#épidémiologie, #peste porcine africaine, #tique.

AUTEURS

L. Heath^{(1)*}, L. Dixon⁽²⁾ & J.-M. Sanchez-Vizcaino⁽³⁾

(1) [Agricultural Research Council – Onderstepoort Veterinary Research](#) (Afrique du Sud).

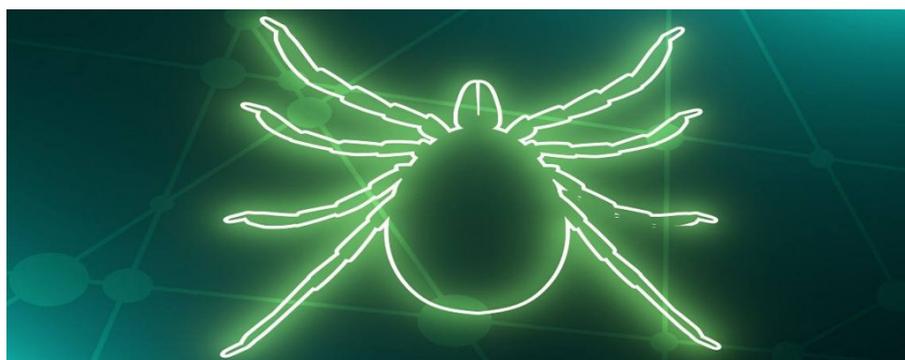
(2) [The Pirbright Institute](#) (Royaume-Uni).

(3) [Facultad de Veterinaria, Universidad Complutense](#) (Espagne).

* Contact auteurs : HeathL@arc.agric.za

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Evgeny Gromov/Getty Images

*On considère que l'évolution de la peste porcine africaine en Afrique de l'Est et en Afrique australe s'est faite en vertu d'un cycle sylvatique impliquant le phacochère commun (*Phacochoerus africanus*) et les tiques du genre *Ornithodoros*, de la famille des Argasidae. En*

*Afrique, les tiques molles du groupe *O. moubata* sont considérées comme les principaux vecteurs et réservoirs du virus de la peste porcine africaine, mais il a été montré que d'autres espèces étaient également des vecteurs compétents pour ce virus.*

Lors de la réémergence de la peste porcine africaine au Portugal, dans les années 1990, la tique molle indigène *O. erraticus* a été identifiée comme un réservoir naturel du virus de la peste porcine africaine. L'existence de ce réservoir a permis la persistance du virus pendant longtemps et a compliqué son éradication. L'infection expérimentale de plusieurs autres espèces de tiques semble indiquer que d'autres tiques sont potentiellement des vecteurs biologiques du virus de la peste porcine africaine. On sait que certaines tiques que l'on trouve en Amérique centrale ou en Amérique du Nord (*O. coriaceus*, *O. turicata*, *O. parkeri*, et *O. puertoricensis*, *O. savignyi*) ont la capacité de servir de support à la réplication de ce virus.

La peste porcine africaine semble persister au sein des populations de suidés sauvages et de porcs domestiques en l'absence de tiques molles en tant que vecteurs

Bien que la transmission entre porcs domestiques intervienne principalement par contact direct ou indirect via la consommation de produits carnés infectés, l'implication des tiques Argasidae dans la persistance de la maladie est apparue, historiquement, comme un critère de définition de son caractère endémique. On peut toutefois s'interroger sur l'importance des tiques dans l'épidémiologie contemporaine de la peste porcine africaine, car, dans plus de la moitié des pays atteints actuellement, on observe une persistance – voire des zones d'endémie – chez les porcs domestiques, en l'absence, en grande partie ou totalement, d'un cycle sylvatique. À la différence de la situation en Afrique, la propagation actuelle de la peste porcine africaine à travers l'Europe et l'Asie semble persister au sein des populations de suidés sauvages et de porcs domestiques en l'absence de tiques molles en tant que vecteurs. Si *O. erraticus* est principalement circonscrite aux pays méditerranéens, l'existence d'autres espèces d'*Ornithodoros* est attestée dans des zones touchées récemment par la peste porcine africaine. C'est notamment le cas d'*O. alactagalis*, *O. asperus*, *O. coniceps*, *O. lahorensis*, *O. tholozani* et *O. verrucosus*. Il se peut que ces espèces contribuent à la persistance sur le long terme du virus de la peste porcine africaine dans ces territoires. De récentes études portant sur la capacité des tiques paléarctiques à maintenir et à transmettre le virus de la peste porcine africaine ont montré que les tiques *O. verrucosus* étaient capables de maintenir les souches eurasiennes virulentes du virus pendant plusieurs mois mais ne pouvaient pas transmettre ce virus à des porcs naïfs. Il semble donc peu probable que cette espèce contribue de façon significative à la persistance de la maladie dans la région. Malgré les avancées récentes, de nombreuses questions demeurent sans réponses concernant la capacité des tiques *Ornithodoros* du Nouveau Monde à transmettre le virus de la peste porcine africaine.

Des informations concernant la capacité des différentes espèces à servir de support à la réplication du virus, ainsi que concernant les taux de transmission potentielle et la durée de l'infection, amélioreraient sensiblement notre faculté de prédire la menace que fait peser telle ou telle espèce de tique. L'application du séquençage de nouvelle génération permettra de nouvelles recherches sur l'adaptation du virus de la peste porcine africaine aux différentes espèces de tiques et sur l'influence que différentes souches de ce virus peuvent avoir sur la capacité de ces tiques à entretenir la maladie. L'élaboration d'un cadre de recherche plus large quant au rôle que les tiques sont susceptibles de jouer dans la dissémination et le maintien de la maladie contribuera notablement à la lutte contre

cette maladie complexe.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3128>

DOSSIER

La compartimentation pour faciliter la production porcine dans un contexte de risque élevé de peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#biosécurité, #compartimentation, #peste porcine africaine.

AUTEURS

Dirk U. Pfeiffer, Chow Tak Fung Chair Professor of One Health, [City University of Hong Kong](#) (Hong Kong SAR, République Populaire de Chine) et Professor of Veterinary Epidemiology, [Royal Veterinary College](#), Londres (Royaume-Uni).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Chayakorn Lotongkum/Getty Images

Une biosécurité considérablement renforcée tout au long de la chaîne de valeur porcine est à l'heure actuelle le seul moyen efficace de prévention contre l'introduction du virus de la peste porcine africaine. La compartimentation donne aux entreprises du secteur porcin dotées des moyens et de la motivation nécessaires la possibilité de préserver leur production et d'en retirer des intérêts économiques.

Contexte

La propagation du virus de la peste porcine africaine au niveau local ou sur de longues distances est fortement liée à la densité de la population porcine et à la densité d'exploitations, ainsi qu'au comportement humain au regard des mesures de biosécurité tout au long de la chaîne de valeur porcine [1]. Il n'existe à l'heure actuelle aucun outil de contrôle au niveau régional ou national capable d'endiguer efficacement la circulation du virus de la peste porcine africaine une fois que celui-ci s'est introduit dans un pays dont l'élevage des porcs s'opère majoritairement dans de petites ou moyennes exploitations – celles où, habituellement, la biosécurité laisse le plus à désirer. Bien que ces petits producteurs appliquent un niveau de biosécurité médiocre, ils sont souvent reliés à des chaînes de valeur porcines extrêmement complexes. C'est pourquoi il est nécessaire de définir des approches de gestion du risque permettant de pérenniser la production porcine grâce à des entreprises capables de mettre en œuvre les normes élevées de biosécurité requises pour contrôler le virus de la peste porcine africaine. Cela contribuera au maintien ou, le cas échéant, à la reprise de l'offre de viande de porc.

Différence entre la compartimentation et le zonage ou régionalisation

La compartimentation concerne généralement des entreprises individuelles, ou sur plusieurs entreprises connectées entre elles, dont les installations de production porcine sont efficacement isolées (au sens épidémiologique du terme) des lieux géographiquement proches où le virus de la peste porcine africaine pourrait être présent, et ce grâce à une gestion et à des pratiques d'élevage appropriées [2]. Par opposition, le zonage ou la régionalisation exigent que les mêmes normes de biosécurité élevées soient mises en œuvre dans toutes les entreprises d'élevage porcin à l'intérieur d'une aire géographique donnée (souvent délimitée par un relief élevé ou un cours d'eau), et que ces entreprises n'aient pas une partie de leur activité en dehors de la zone ou de la région indemne de la maladie [2].

Arguments en faveur de la compartimentation

Un compartiment doit être doté d'un plan de biosécurité et de gestion des risques qui soit bien conçu du point de vue épidémiologique, et faire intervenir les autorités vétérinaires du gouvernement comme partenaire d'accréditation et d'audit [3]. L'investissement considérable requis pour la compartimentation doit se voir justifié par des intérêts économiques, tels que la possibilité de circulation ou d'échanges commerciaux d'animaux ou de produits d'origine animale entre des pays, ou entre des régions d'un même pays, ainsi que la possibilité de rapidement redresser la situation après un foyer dans le compartiment.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3129>

RÉFÉRENCES

1. Dixon L.K., Stahl K., Jori F., Vial L. & Pfeiffer D.U. (2019). – African swine fever epidemiology and control. *Annu. Rev. Anim. Biosci.*, **8**, 221-246. <https://doi.org/10.1146/annurev-animal-021419-083741>.
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2018). – **Chapitre 15.1. Infection par le virus de la peste porcine africaine.** In Code sanitaire pour les animaux terrestres.
3. Cowled B., Cameron A., Meyer A., Dagg P. & Howden K. (2019). – **Business continuity in the face of African swine fever: Compartmentalisation and company biosecurity.** Technical White Paper: Ausvet and One Health Scientific Solutions.

DOSSIER

Comment atténuer les risques liés aux eaux grasses dans l'alimentation animale ?

MOTS-CLÉS

#alimentation animale, #peste porcine africaine, #risque.

AUTEURS

[Mary Louise Penrith](#), Extraordinary Professor, Department of Veterinary Tropical Diseases, Faculty of Veterinary Science, Onderstepoort, University of Pretoria, Pretoria (Afrique du Sud).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© IFAD/Michael Benanav

Dans les pays en développement, l'élevage porcin à petite échelle offre une perspective de sortir de la pauvreté. Or l'utilisation d'eaux grasses dans l'alimentation des animaux est souvent l'option la plus abordable et donc la plus répandue ; malheureusement, elle est associée à un risque élevé de transmission de la peste porcine africaine. Les mesures d'interdiction fonctionnent rarement dans ces contextes, raison pour laquelle il convient de prévoir des solutions alternatives afin que les eaux grasses puissent être utilisées sans risque dans l'alimentation des porcs.

Introduction

L'intégration des déchets de cuisine et de table dans les eaux grasses destinées à l'alimentation des animaux est une solution à bon marché pour des millions de petits éleveurs porcins qui souhaitent accroître les revenus de leur ménage. Malheureusement, les eaux grasses provenant des restes d'aliments contiennent parfois de la viande de porc insuffisamment cuite, ce qui comporte un risque à la fois de peste porcine classique et de peste porcine africaine, ces deux virus étant capables de persister durant de longues périodes dans la viande de porc réfrigérée ou congelée [1, 2, 3, 4].

Les interdictions sont-elles la seule option ?

Il convient de renforcer les interdictions au moyen d'inspections, mais dans nombre de petites fermes il est impossible de surveiller les pratiques quotidiennes de manière adéquate et par conséquent les interdictions se traduisent, au mieux, par un sentiment de sécurité illusoire. De surcroît, alors qu'une communication efficace sur les risques est essentielle quelle que soit l'approche adoptée, ici la communication devrait se centrer sur la gravité des conséquences de la maladie plutôt que sur d'éventuelles mesures punitives, afin d'encourager les éleveurs de porcs à une coopération éclairée.

Adopter une approche plus constructive et plus pratique

S'il est utile d'autoriser certains produits sûrs à base de déchets alimentaires tels que les légumes, cette approche exclut la filière viandes. Or il a été démontré que de grandes quantités de déchets alimentaires provenant des points de vente au détail et des ménages pourraient être transformées en aliments nutritifs et sûrs pour les porcins [5, 6, 7, 8, 9], méthode que le Japon, notamment, a développée avec succès [10, 11]. Pour une production à grande échelle, il devrait être possible d'octroyer des licences à des usines pour la transformation industrielle des déchets alimentaires en aliments pour animaux sous forme de granulés secs ou d'aliments liquides, en suivant des procédés connus pour leur capacité à neutraliser les agents pathogènes préoccupants. Ces aliments transformés reviendraient moins cher que les rations à base de céréales disponibles dans le commerce [8]. Une autre possibilité, si elle s'accompagne d'une communication efficace sur les risques, serait de transformer les déchets alimentaires au sein d'entreprises artisanales ou familiales et de permettre leur utilisation en toute sécurité dans les zones rurales ou dans les régions à faible densité porcine.

Tableau I. Prévention de l'introduction de maladies dues à l'utilisation d'eaux grasses dans l'alimentation animale : les différentes approches

Option	Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Interdiction, par voie législative, de l'utilisation d'eaux grasses dans l'alimentation animale• Délivrance d'une autorisation si les déchets alimentaires peuvent être transformés sans risque pour l'alimentation animale	<ul style="list-style-type: none">• Approche acceptée internationalement• Permet de disposer en toute sécurité d'aliments non carnés pour animaux à un coût abordable	<ul style="list-style-type: none">• L'application rigoureuse de la loi est pratiquement impossible• Risque d'exclusion de déchets alimentaires intéressants au plan nutritionnel

• **Traitement visant à neutraliser les agents pathogènes pertinents**

• **Garantit la sécurité sanitaire des eaux grasses utilisées dans l'alimentation des porcs**
• **Réduit le gaspillage alimentaire**

• **Exige un investissement en temps et en argent**

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3130>

RÉFÉRENCES

1. Edwards S. (2000). – Survival and inactivation of classical swine fever virus. *Vet. Microbiol.*, **73** (2-3), 175-181. [https://doi.org/10.1016/s0378-1135\(00\)00143-7](https://doi.org/10.1016/s0378-1135(00)00143-7).
2. Mebus C., Arias M., Pineda J.M., Tapiador J., House C. & Sánchez-Vizcaíno J.M. (1997). – Survival of several different porcine viruses in Spanish dry-cured meat products. *Food Chem.*, **59** (4), 555-559. [https://doi.org/10.1016/s0308-8146\(97\)00006-x](https://doi.org/10.1016/s0308-8146(97)00006-x).
3. Petrini S., Feliziani F., Casciari C., Giannarioli M., Torresi C. & de Mia G.M. (2019). – Survival of African swine fever virus (ASFV) in various traditional Italian dry-cured meat products. *Prev. Vet. Med.*, **162**, 126-130. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2018.11.013>.
4. Probst C., Gethmann J., Amler S., Globig A., Knoll B. & Conraths F.J. (2019). – The potential role of scavengers in spreading African swine fever among wild boar. *Sci. Rep.*, **9**, 11450. <https://doi.org/10.1038/s41598-019-47623-5>.
5. Chen T., Jin Y. & Shen D. (2015). – A safety analysis of three food-waste derived animal feeds from three typical conversion techniques in China. *Waste Manag.*, **45**, 42-50. <https://doi.org/10.1016/j.wasman.2015.06.041>.
6. García A.J., Esteban M.B., Márquez M.C. & Ramos P. (2005). – Biodegradable municipal solid waste: characterization and potential use as animal feedstuffs. *Waste Manag.*, **25** (8), 780-787. <https://doi.org/10.1016/j.wasman.2005.01.006>.
7. Roeder P. (2011). – Making a global impact: challenges for the future. *Vet. Rec.*, **169** (26), 671-674. <http://dx.doi.org/10.1136/vr.d8253>.
8. zu Ermgassen E.K.H.J., Phalan B., Green R.E. & Balmford A. (2016). – Reducing the land use of EU pork production: where there's swill, there's a way. *Food Policy*, **58**, 35-48. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2015.11.001>.
9. zu Ermgassen E.K.H.J., Kelly M., Bladon E., Saleemdeen R. & Balmford A. (2018). – Support amongst UK pig farmers and agricultural stakeholders for the use of food losses in animal feed. *PLoS ONE*, **13** (4), e0196288. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0196288>.
10. Kawashima T. (2004). – The use of food waste as a protein source for animal feed – current status and technological development in Japan. <http://www.fao.org/3/y5019e/y5019e0i.htm>.
11. Sasaki K., Aizaki H., Motoyama M., Ohmori H. & Kawashima T. (2011). – Impressions and purchasing intentions of Japanese consumers regarding pork produced by 'Ecofeed', a trademark of food-waste or food co-product animal feed certified by the Japanese government. *Anim. Sci.*, **82** (1), 175-180. <https://doi.org/10.1111/j.1740-0929.2010.00817.x>.

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Création d'un réseau de laboratoires de référence pour la peste porcine africaine

MOTS-CLÉS

#Laboratoire de référence de l'OIE, #peste porcine africaine.

AUTEURS

[Livio E. Heath](#), [Agricultural Research Council](#), [Onderstepoort Veterinary Research Institute](#) (Afrique du Sud).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Gorodenkoff/Getty Images

En février 2019, la Commission des normes biologiques de l'OIE a proposé la mise en place d'un réseau de Laboratoires de référence de l'OIE pour la peste porcine africaine, maladie reconnue comme étant prioritaire et d'importance mondiale.

Ce réseau de Laboratoires de référence pour la peste porcine africaine aura pour principal objectif de favoriser des partenariats forts parmi les laboratoires de référence de l'OIE ainsi qu'avec les laboratoires de référence nationaux et les experts de laboratoires de pays à faible et à moyen revenu.

En unissant ces forces, le réseau apportera son soutien aux initiatives visant à endiguer la propagation de la maladie et aidera les Membres à contrôler la peste porcine africaine et à œuvrer à son éradication dans les régions atteintes.

[Commission des normes biologiques de l'OIE](#)

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine (GARA)

Pour lutter collectivement contre la peste porcine africaine

RÉSUMÉ

L'Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine (GARA) a pour mission de mettre en place et de pérenniser des partenariats mondiaux de recherche dans le but de générer des connaissances et des outils scientifiques susceptibles de contribuer à la réussite de la prévention et du contrôle de la peste porcine africaine.

MOTS-CLÉS

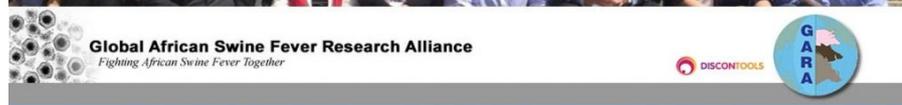
#Global African Swine Fever Research Alliance (GARA), #peste porcine africaine.

AUTEURS

[Cyril G. Gay](#), Senior National Program Leader, Animal Production and Protection, [Agricultural Research Service \(ARS\)](#), [United States Department of Agriculture \(USDA\)](#), Beltsville (Maryland, États-Unis d'Amérique).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Le risque d'introduction de la peste porcine africaine dans des pays indemnes n'a jamais été aussi élevé qu'actuellement, alors que l'extension de cette maladie, historiquement, se limitait au continent africain. Depuis le premier signalement d'un foyer dans la région du Caucase en 2007, la peste porcine africaine s'est propagée dans plus de 21 pays et a atteint la République Populaire de Chine en 2018. La situation dans les pays atteints ne s'améliore pas, d'où un risque élevé de poursuite de la propagation vers d'autres pays, avec des répercussions économiques dévastatrices pour les éleveurs du monde entier. Il est de toute évidence nécessaire de recueillir des informations scientifiques supplémentaires et de se doter de nouveaux outils de contrôle de cette maladie.

L'Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine (*Global African Swine Fever Research Alliance - GARA*) a été créée en avril 2013 au sein du *Plum Island Animal Disease Center*, en réponse à la menace persistante que la peste porcine africaine représente pour les éleveurs de porcs du monde entier. Le GARA a pour mission de mettre en place et de pérenniser des partenariats mondiaux de recherche dans le but de générer des connaissances et des outils scientifiques susceptibles de contribuer à la réussite de la prévention et du contrôle de la peste porcine africaine, voire à son éradication lorsque cela est possible. Six objectifs stratégiques contribuent à cette finalité :

- **Objectif 1.** Identifier les perspectives pour la recherche et faciliter la collaboration au sein de l'Alliance
- **Objectif 2.** Mener des recherches stratégiques et multidisciplinaires pour mieux comprendre la peste porcine africaine
- **Objectif 3.** Déterminer les facteurs sociaux et économiques et l'impact de la peste porcine africaine
- **Objectif 4.** Développer de nouveaux et de meilleurs outils pour soutenir la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine
- **Objectif 5.** Déterminer l'impact des outils de prévention et de contrôle de la peste porcine africaine
- **Objectif 6.** Servir de plateforme de partage de technologies et d'informations pour la communauté mondiale de la recherche sur la peste porcine africaine et pour toutes les parties prenantes.



1^{er} Conférence scientifique du GARA, Plum Island Animal Disease Center, Orient Point (New York, États-Unis), 6-8 avril 2013

Le GARA intègre actuellement 38 institutions de recherche partenaires qui travaillent en coopération pour lutter contre la menace de peste porcine africaine. Il s'est doté d'[un site internet](#) en vue de faciliter la communication et de diffuser des informations techniques. L'une des plus importantes initiatives du GARA est la tenue d'ateliers biennaux d'analyse des lacunes concernant la peste porcine africaine, tel que celui organisé en Sardaigne (Italie) en avril 2018.



4^e Conférence scientifique du GARA, Istituto Zooprofilattico Sperimentale, Cagliari (Sardaigne, Italie), 11-13 avril 2018

Le [rapport](#) de l'atelier de 2018 a été crucial pour l'établissement du programme de recherche de l'Alliance et la planification de ses activités. Point important, ce rapport a également apporté des renseignements sur les lacunes concernant les informations et les outils scientifiques disponibles pour la lutte contre la peste porcine africaine, et donné la liste des priorités des travaux de recherche afin de combler ces lacunes. Ces informations sont essentielles pour guider les parties prenantes et les agences de financement, ainsi que pour mettre au point les collaborations stratégiques en matière de recherche au sein de l'Alliance. Parmi les parties prenantes importantes qui soutiennent le travail du GARA, citons le Consortium international pour la recherche en santé animale ([STAR-IDAZ IRC](#)) et le Centre de recherches pour le développement international ([CRDI](#)).

À mesure que se poursuit la propagation de la peste porcine africaine dans le monde, nous ne devons pas oublier que c'est en Afrique que cette maladie animale dévastatrice a fait son apparition, et que le virus continue d'y évoluer au sein de milieux écologiques complexes. Aujourd'hui, l'accent semble porter principalement sur la souche virale Georgia 2007, qui se propage encore dans toute l'Asie. Cependant, doit-on s'attendre à ce qu'une nouvelle souche, avec des caractéristiques différentes, s'échappe d'Afrique ? C'est l'un des sujets de première importance qui seront abordés lors de la prochaine réunion scientifique du GARA, qui se tiendra à Kampala (Ouganda), du 25 au 27 août 2020.

[Site de l'Alliance mondiale pour la recherche sur la peste porcine africaine \(GARA\)](#)

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Sensibiliser le public au risque de propagation de la peste porcine africaine via les voyages en avion

MOTS-CLÉS

#aéronef, #Association internationale du transport aérien (IATA), #communication, #coopération, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste porcine africaine.

AUTEURS

J. Godson, Assistant Director, [Association internationale du transport aérien \(IATA\)](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Pop Jop/Getty Images

L'Association internationale du transport aérien (IATA) – instance commerciale réunissant plus de 290 compagnies aériennes – et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) travaillent ensemble depuis plus de dix ans et recueillent les fruits réciproques de ce partenariat.

Dans le cadre de cette collaboration, l'IATA soutient les actions de l'OIE visant à sensibiliser le public au risque de dissémination de la peste porcine africaine à l'occasion de voyages en avion. Ainsi, par l'intermédiaire des bureaux

régionaux de l'IATA en Asie du Nord et dans la région Asie-Pacifique, une campagne conjointe de communication a été lancée de façon à coïncider avec la période de vacances du Nouvel An chinois (du 20 janvier au 20 février 2020).

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) : la peste porcine africaine en ligne de mire

MOTS-CLÉS

#chasse, #Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), #coopération, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #peste porcine africaine, #sanglier, #surveillance.

AUTEURS

M. Ryan, Directeur général adjoint du [Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier \(CIC\)](#), Budakeszi (Hongrie).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Dieter Meyrl/Getty Images

Le [Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier \(CIC\)](#) travaille avec ses membres ainsi que ses partenaires, parmi lesquels l'[Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#), afin de faire face au risque d'apparition de foyers de peste porcine africaine au sein des populations de sangliers et d'agir pour réduire ce risque en vue de limiter autant que possible la transmission du virus aux porcs domestiques.

Activités récentes

Le CIC suit de près l'évolution de la peste porcine africaine depuis 2012. En 2018, il a été partie prenante dans la création d'une *task force* sur la peste porcine africaine, suite à l'apparition d'un foyer en Belgique. Réunissant organisations de chasseurs et experts, cette *task force* a joué un rôle capital pour persuader les autorités belges de prendre les mesures nécessaires afin de tenter d'endiguer le virus.

Activités conjointes CIC/OIE

En 2014, l'OIE et le CIC ont organisé, à Paris, une réunion internationale conjointe sur la détection précoce et la prévention de la peste porcine africaine. En 2017, à Pravets (Bulgarie), le CIC, avec l'OIE et d'autres partenaires, ont organisé une session de formation portant sur la surveillance des maladies de la faune et le rôle des chasseurs, en mettant tout particulièrement l'accent sur la peste porcine africaine.

Activités à venir

Le CIC réitère son engagement à œuvrer, avec l'OIE et d'autres partenaires, afin d'endiguer et de limiter autant que possible la propagation de la peste porcine africaine, avec la participation active des chasseurs.

RÉFÉRENCES

1. World Organisation for Animal Health (OIE), International Council for Game and Wildlife Conservation (CIC) & European Federation for Hunting and Conservation (FACE) (2017). - [Report and recommendations from the Training Course on the Surveillance of Wildlife Diseases and the Role of Hunters, Pravets, Bulgaria, 18-19 December 2017.](#)
2. International Council for Game and Wildlife Conservation (CIC) (2014). - [Joint OIE-CIC International Meeting on Animal Health Issues, Paris, France, 30 June - 1 July 2014.](#)
3. European Federation for Hunting and Conservation (FACE) (2018). - [Hunters' fight against African swine fever \(ASF\) in wild boar.](#)

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Enseignements à tirer de l'éradication de la peste porcine africaine en République Tchèque

MOTS-CLÉS

#auto-déclaration, #chasse, #éradication, #peste porcine africaine, #sanglier, #Tchèque (Rép.).

AUTEURS

Charvátová P.^{(1)*}, Wallo R.⁽¹⁾ & Šatrán P.⁽²⁾

(1) Counsellor – specialist, Division for Solution of Crisis Situations, Department of Animal Health and Welfare Protection, [Státní veterinární správa](#), Brno (République Tchèque).

(2) Head of Veterinary Section, [Státní veterinární správa](#), Prague (République Tchèque).

* Contact auteurs : p.charvatova@svscr.cz

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Foto Speedy/Getty Images

La République Tchèque est l'un des rares pays à avoir éradiqué la peste porcine africaine de son territoire. Une surveillance précoce, des mesures vétérinaires et en matière de sécurité

biologique strictes et une approche coordonnée ont joué un rôle essentiel pour parvenir à ce succès.

La peste porcine africaine avait été détectée pour la première fois sur deux sangliers en juin 2017. Les derniers cas positifs de peste porcine africaine ont été détectés en février 2018 sur des sangliers abattus à la chasse et en avril 2018 sur des sangliers retrouvés morts. Tous les cas positifs ont été détectés dans une zone réduite (89 km²) du district de Zlín. Il n'existait aucun foyer de peste porcine africaine dans la population de porcs domestiques.

Cet article présente un bref tour d'horizon des principales mesures de lutte utilisées pour parvenir à l'éradication de la peste porcine africaine.

Détection et surveillance précoces

Il est essentiel que la détection précoce de la présence du virus de la peste porcine africaine repose sur une surveillance passive chez les sangliers morts et sur un suivi intensif permanent.

Zonage

La zone infectée a été définie conformément à la législation de l'Union européenne [1]. Dans le même temps, la zone de chasse intensive a été délimitée. La zone infectée a été divisée en deux parties : a) une zone à haut risque (avec des cas positifs détectés) et b) une zone à faible risque (Fig. 1).

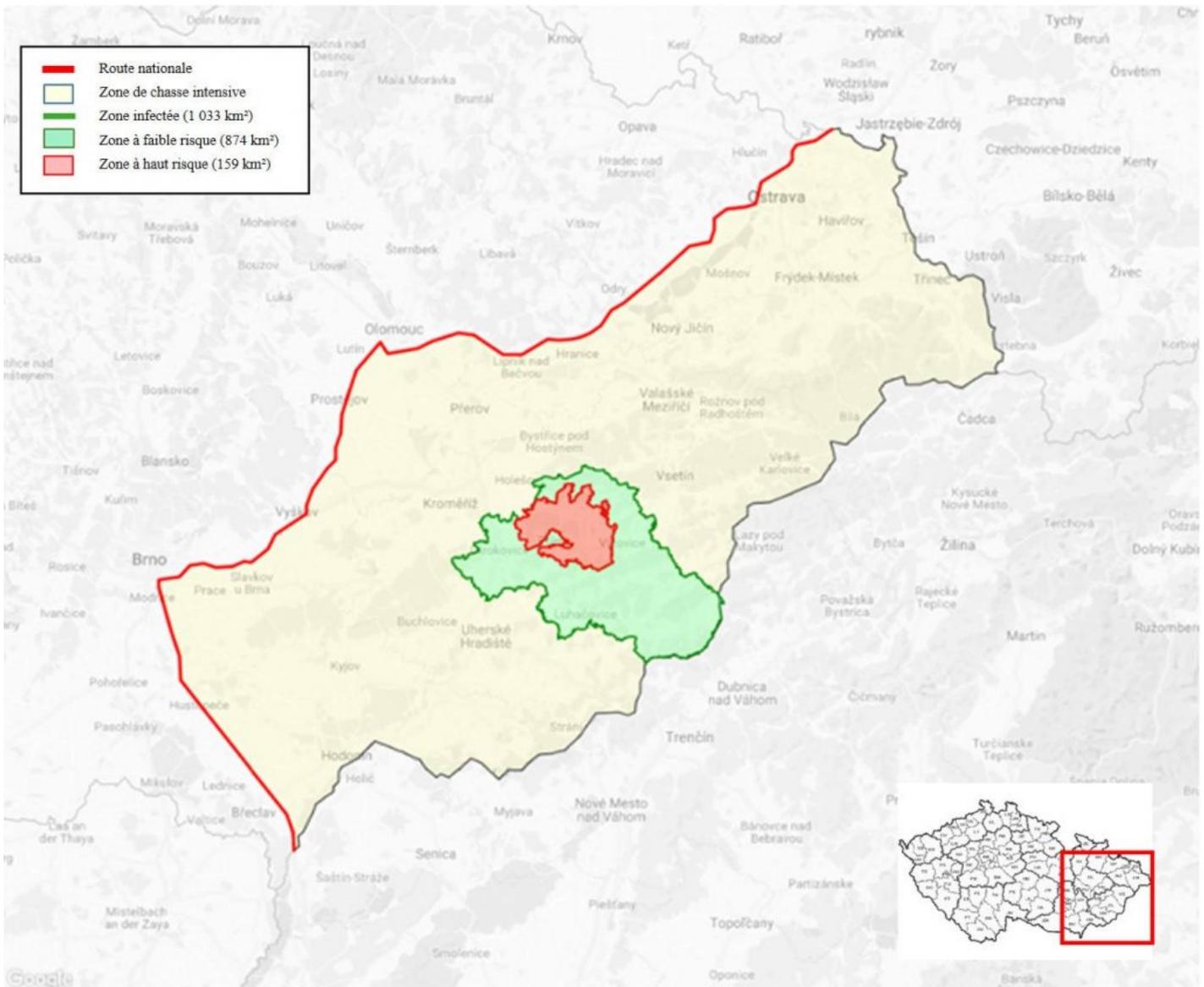


Fig. 1. Carte des zones mises en place sur le territoire de la République Tchèque. © Státní veterinární správa

Recherche intensive de carcasses de sangliers

Les carcasses de sangliers infectés représentent le risque majeur de propagation de la peste porcine africaine au sein des populations de sangliers ; c'est la raison pour laquelle une recherche intensive de carcasses de sangliers a été mise en œuvre dans la zone infectée (Fig. 2). Ces carcasses ont été collectées dans le respect de normes de sécurité biologique strictes et transportées vers une usine d'équarrissage.



Fig. 2. Paille contaminée par un cadavre de sanglier. © Státní veterinární správa

Prévention de la migration de sangliers infectés

La chasse et le nourrissage des sangliers ont été strictement interdits dans la zone infectée. Certaines récoltes non moissonnées ont été laissées dans la zone à haut risque. Des clôtures électriques odorantes ont été installées à la périphérie de la zone à haut risque et une interdiction de pénétrer dans cette zone sans autorisation a été imposée.

Réduction de la population de sangliers

Après évaluation des résultats obtenus à l'issue de cette surveillance, la chasse individuelle a été autorisée dans la zone infectée uniquement pour les chasseurs reconnus formés aux règles en matière de sécurité biologique. Au terme de la phase épidémique de l'infection, des tireurs de la police ont collaboré afin de réduire le nombre de sangliers dans la zone à haut risque.

Prévention de l'introduction de la peste porcine africaine au sein de la population de porcs domestiques

Les mesures imposées prévoyaient l'interdiction de tous les mouvements de porcs domestiques et de produits à base de viande, des contrôles officiels de tous les élevages porcins axés sur la sécurité biologique et une vaste campagne d'information du public.

◆ De plus amples informations concernant notre expérience figurent dans des textes publiés [2, 3].

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3131>

RÉFÉRENCES

1. Commission européenne (2017). - [Décision d'exécution \(UE\) 2017/1437 de la Commission du 4 août 2017 concernant certaines mesures de protection contre la peste porcine africaine en République Tchèque.](#)
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2019). - [Auto-déclaration de la République Tchèque concernant le recouvrement du statut indemne de peste porcine africaine chez la totalité des suidés.](#)
3. Charvátová P., Wallo R., Jarosil T. & Šatrán P. (2019) - [How ASF was eradicated in the Czech Republic.](#) *Pig Progress*, **35**, 26-29.

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Dernière ligne droite vers l'éradication de la peste porcine africaine en Sardaigne

RÉSUMÉ

La peste porcine africaine présentait un caractère endémique sur l'île italienne de Sardaigne depuis 1978, mais une nouvelle stratégie de lutte contre la maladie, mise en œuvre ces dernières années, s'est révélée tout à fait efficace et l'éradication totale du virus semble très proche.

MOTS-CLÉS

#analyse de risque, #éradication, #Italie, #peste porcine africaine, #production porcine, #sanglier.

AUTEURS

Alberto Laddomada, Direttore Generale, [Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Sardegna](#), Sassari (Italie).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Ezioman/Getty Images

La peste porcine africaine due au virus ASFV de génotype I trouve des conditions idéales d'endémicité en Sardaigne chez les porcs élevés en plein air à l'état semi-sauvage dans les zones montagneuses de l'intérieur de l'île où ils vivent en contact étroit avec des sangliers [1].

Jusqu'à récemment, toutes les tentatives d'éradication de la maladie s'étaient heurtées à une forte résistance de la part des éleveurs locaux qui considéraient ce mode traditionnel d'élevage des porcs comme partie intégrante de leur identité culturelle. En dépit de la menace constante que ces porcs en liberté font peser sur les porcs domestiques, la prévention de la maladie dans les élevages présentant un niveau de sécurité biologique élevé a presque toujours donné de bons résultats, tandis que la tâche est apparue bien plus difficile dans les élevages de basse-cour [2].

Le nouveau programme

En 2015, une nouvelle stratégie d'éradication de la peste porcine africaine (EP-ASF-15-18) a été mise en œuvre, sous l'autorité d'une « Cellule Projet », organisme pleinement habilité par les Autorités régionales, qui réunit les responsables de plusieurs services et organes de l'administration régionale, les Services vétérinaire nationaux, régionaux et locaux, ainsi que des experts. Cette nouvelle stratégie, qui s'appuyait largement sur des mesures vétérinaires conventionnelles, adaptées à la situation locale, privilégiait les mesures incitatives en faveur des bonnes pratiques d'élevage et de la sécurité biologique plutôt qu'une indemnisation des éleveurs concernés. Elle prenait par ailleurs en considération les aspects socio-économiques et culturels associés à l'apparition de la peste porcine africaine [3]. Les contrôles vétérinaires ont été renforcés tout au long de la chaîne de production porcine, avec une rigueur toujours accrue. Des règles plus contraignantes ont été appliquées en matière de chasse, y compris pour l'élimination des carcasses des sangliers. Les mesures de lutte ont été accompagnées d'activités très intenses d'éducation, de sensibilisation et de communication à l'intention des éleveurs, des chasseurs et de la population rurale. Les élevages de porcs en plein air avec double clôture ont été autorisés et subventionnés comme alternative aux élevages de porcs en liberté. Cependant, près de 5 000 porcs en liberté ont dû être éliminés lors de 60 interventions de type militaire menées à partir de novembre 2015 [2].

La situation actuelle peut se résumer ainsi :

- **Porcs domestiques** : les actions menées ont débouché sur une diminution du nombre de foyers de peste porcine africaine dans les élevages de porcs domestiques le dernier foyer est survenu en septembre 2018.
- **Porcs élevés en liberté** : les preuves réunies ces dernières années indiquent que les porcs en liberté ont constitué la principale source et le principal réservoir du virus de la peste porcine africaine ; cette information a contribué à vaincre les résistances à l'égard de l'élimination des porcs en liberté.
- **Sangliers** : Un nombre conséquent de données semble indiquer qu'en Sardaigne, le virus de la peste porcine africaine ne persiste pas plus de quelques années chez un sanglier isolé, si celui-ci n'est pas réinfecté par des porcs en liberté ou des porcs domestiques.



Porcs en liberté dans le centre de la Sardaigne. © Stefano Cappai

| L'éradication totale devrait très probablement être atteinte dans un avenir proche

La situation très favorable de la Sardaigne au regard de la peste porcine africaine, après la mise en œuvre du nouveau programme, est synthétisée dans le Tableau I.

Tableau I. Situation de la peste porcine africaine en Sardaigne

Sangliers (estimation de la population actuelle de sangliers en Sardaigne : environ 90 000)				Porcs élevés en liberté					Porcs domestiques (estimation de leur population actuelle en Sardaigne : 180 000)	
Virus ASFV détecté chez les sangliers tués par des chasseurs dans la zone dite infectée (centre de la Sardaigne et alentours) au cours de la saison de chasse de novembre à janvier (Ch)				Selon des indices indirects, la peste porcine africaine était endémique chez les porcs maintenus en liberté dans le centre de la Sardaigne					Nombre de foyers dans l'ensemble de la Sardaigne	
	Testés	Virus +	%						2012	74
Ch 2012/13	2 363	11	0,46						2013	109
Ch 2013/14	2 047	40	1,95						2014	40
Ch 2014/15	1 479	9	0,61							
Printemps 2015 : Lancement du nouveau programme d'éradication										
Ch 2015/16	2 859	13	0,45	Entre novembre 2015 et septembre 2016 : élimination de 478 porcs en liberté				2015	16	
Ch 2016/17	4 106	39	0,65	Depuis décembre 2017 : élimination de >4 500 porcs en liberté dans le centre de la Sardaigne				2016	23	
					Éliminés	Testés	Virus +			%
Ch 2017/18	5 188	24	0,46	Déc. 2017 / Juin 2018	2 408	1 317	53	2,9	2017	17
Ch 2018/19	5 587	4	0,072	Juill. 2018 / Fév. 2019	1 429	840	15	1,8	2018	5
Ch 2019/20	6 137	0	–	Hiver 2019/20	665	384	0	–	2019	0

Il est possible que le virus puisse apparaître à des niveaux très faibles chez les sangliers de certaines zones isolées, car on relève encore des cas, en nombre décroissant, de sangliers séropositifs. Néanmoins, ces sangliers séropositifs ne semblent pas jouer de rôle épidémiologique significatif et l'évolution vers une éradication se dessine très clairement.

♦ Une éradication totale semble très probable dans un avenir proche grâce au maintien des mesures actuelles.

Remerciements

L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui, ensemble, sont parvenues aux excellents résultats brièvement résumés dans cet article : les éleveurs et les chasseurs, les Autorités et l'Administration régionales de Sardaigne, le Ministère de la santé, les Services vétérinaires de Sardaigne, les gardes forestiers ainsi que les Agences régionales de développement agricole (Laore) et, concernant les forêts, l'Université de Sassari, l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Umbria e delle Marche et l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Sardegna.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3132>

RÉFÉRENCES

1. Mur L., Atzeni M., Martínez-López B., Feliziani F., Rolesu S. & Sanchez-Vizcaino J.M. (2016). – Thirty-five-year presence of African swine fever in Sardinia: History, evolution and risk factors for disease maintenance, *Transbound. Emerg. Dis.*, **63** (2), e165-77. <https://doi.org/10.1111/tbed.12264>.
2. Loi F., Cappai S., Coccollone A. & Rolesu S. (2019). – Standardized risk analysis approach aimed to evaluate the last African swine fever eradication program performance, in Sardinia. *Front. Vet. Sci.*, **6**, 299. <https://doi.org/10.3389/fvets.2019.00299>.
3. Loi F., Laddomada A., Coccollone A., Marrocu E., Piseddu T., Masala G., Bandino E., Cappai S. & Rolesu S. (2019). – Socio-economic factors as indicators for various animal diseases in Sardinia. *PLoS One*, **14** (6), e0217367. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0217367>.
4. Laddomada A., Rolesu S., Loi F., Cappai S., Oggiano A., Madrau M.P., Sanna M.L., Pilo G., Bandino E., Brundu D., Cherchi S., Masala S., Marongiu D., Bitti G., Desini P., Floris V., Mundula L., Carboni G., Pittau M., Feliziani F., Sanchez-Vizcaino J.M., Jurado C., Guberti V., Chessa M., Muzzeddu M., Sardo D., Borrello S., Mulas D., Salis G., Zinzula P., Piredda S., De Martini A. & Sgarangella F. (2019). – Surveillance and control of African swine fever in free-ranging pigs in Sardinia. *Transbound. Emerg. Dis.*, **66** (3), 1114-1119. <https://doi.org/10.1111/tbed.13138>.

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Rôle des organisations interprofessionnelles de la filière porcine dans la lutte contre la peste porcine africaine

La politique de partenariats public/privé en action

RÉSUMÉ

Face à la peste porcine africaine, les partenariats public/privé peuvent permettre une meilleure mise en œuvre des plans d'urgence, contribuer à assurer la sécurité biologique à l'intérieur des zones indemnes et rétablir la confiance dans les échanges commerciaux. Agir contre la propagation de la peste porcine africaine requiert une action coordonnée des conseils et des organisations interprofessionnelles de la filière porcine et des Autorités vétérinaires.

MOTS-CLÉS

#Europe, #partenariat public/privé, #peste porcine africaine.

AUTEURS

[Jacques Servière](#), Conseiller scientifique pour l'[Office international de la viande \(OIV\)](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Curtoicurto/Getty Images

L'émergence de la peste porcine africaine en Europe - des sangliers infectés ont été détectés en Belgique (septembre 2018) et en Pologne (automne 2019)⁽¹⁾ - a déclenché un durcissement des mesures préventives existantes afin de protéger la filière porcine et la faune sauvage des pays voisins. Ces mesures reposent sur des stratégies d'atténuation des risques et sont conçues pour préparer l'application des politiques de zonage et de compartimentation. Cela permet de maintenir les échanges depuis les zones ou compartiments indemnes de la maladie et d'éviter ainsi une interruption des exportations de certains produits au départ du pays concerné.

Partenariat public/privé

Un partenariat public/privé (PPP) constitue une approche conjointe selon laquelle le secteur public et le secteur privé conviennent de responsabilités et partagent ressources et risques pour atteindre des objectifs communs pouvant générer des bénéfices de manière durable. Dans le cadre d'un PPP, les actions visant à lutter contre la propagation de la peste porcine africaine peuvent être coordonnées plus efficacement entre les organisations interprofessionnelles et les Autorités compétentes en matière de santé animale. Une politique de PPP peut être adaptée afin d'améliorer la sécurité biologique à l'intérieur des zones ou des compartiments. De plus, un PPP contribue à rétablir la confiance entre les partenaires commerciaux. Cela exige que tous les participants soient sensibilisés et possèdent une bonne connaissance des mesures de sécurité biologique et de leur rôle et responsabilités respectifs.

(1) Voir les données actualisées sur la situation de la peste porcine africaine en Europe dans la [base de données du Système mondial d'information sanitaire de l'OIE](#).

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.1.3133>

RESSOURCES

► PUBLICATIONS CONJOINTES

Contrôle mondial de la peste porcine africaine

Une initiative GF-TADs. 2020-2025



©Technotr/E+/Getty Images



Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
2020

ISBN FAO : 978- 92-5-132653-4

ISBN OIE : 978-92-95115-61-3

10 pages

Au cours de ces dernières années, la peste porcine africaine a provoqué une crise mondiale majeure dans l'industrie porcine qui a entraîné des pertes substantielles dans les populations porcines à travers le monde, des répercussions socio-économiques néfastes et une menace pour la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, au cours de sa 87^e Session générale, l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE a demandé à l'OIE de formuler une initiative mondiale pour parvenir à contrôler cette maladie. Cette initiative vient de paraître.

[[Télécharger le document](#) (ce document sera bientôt disponible en français)]

RESSOURCES

► PUBLICATIONS CONJOINTES

African swine fever in wild boar – ecology and biosecurity



[La peste porcine africaine chez le sanglier - écologie et biosécurité]

Auteurs : Vittorio Guberti, Sergei Khomenko, Marius Masiulis & Suzanne Kerba

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Commission européenne

Manuel de production et santé animale FAO n° 22
2019

En anglais

ISBN FAO : 978-92-5-131781-5

ISBN OIE : 978-92-95115-34-7

DOI : 10.4060/CA5987EN

108 pages

Ce manuel est également disponible en coréen.

Les sangliers sont un réservoir épidémiologique du virus de la peste porcine africaine car ils peuvent contracter, transporter et diffuser la maladie. Ce document technique réunit des informations indispensables sur la façon dont doit être gérée la chasse au sanglier, sur la destruction des cadavres de sangliers, ainsi que d'autres mesures de

biosécurité.

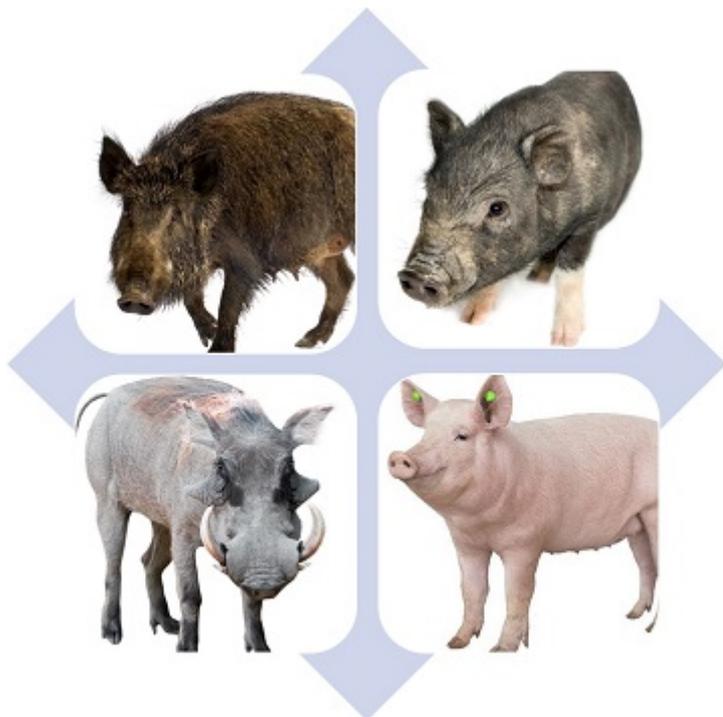
Il s'agit là de la publication officielle, dans la série des Manuels de production et santé animale de la FAO, de l'ouvrage précédent intitulé *Handbook on African swine fever in wild boar and biosecurity during hunting*. L'idée de cette publication a été émise par la Commission européenne pour faire suite aux recommandations du [Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine pour l'Europe dans le cadre du programme GF-TADs pour l'Europe](#).

[[Télécharger le document](#)]

RESSOURCES

► PUBLICATIONS DE L'OIE

Guidelines on compartmentalisation for ASF



[Lignes directrices pour la compartimentation contre la peste porcine africaine]

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
2020

En anglais
ISBN 978-92-95115-64-4

Ce document, à paraître en septembre 2020, fournit des conseils pour aider les Membres de l'OIE, ainsi que tous ceux et celles qui sont partie prenante dans l'industrie porcine, à mettre en pratique le principe de compartimentation, spécialement contre le risque de peste porcine africaine. Il fournit des précisions sur les conditions nécessaires à la mise en place de la compartimentation ainsi que des indications sur d'autres aspects essentiels du processus. Il fournit enfin un ensemble d'outils destinés à faciliter la mise en œuvre et la reconnaissance des compartiments⁽¹⁾.

Ces lignes directrices s'adressent principalement au secteur privé et aux Autorités vétérinaires, mais elles seront

également utiles aux tierces parties et à ceux qui fournissent des services techniques, tels que les conseillers et les vétérinaires libéraux, impliqués dans la mise en place et le maintien des compartiments. Les responsables de la formulation des politiques publiques, dans les administrations et dans les organisations intergouvernementales concernées par la santé animale et la production porcine, devraient également les trouver utiles.

Ces lignes directrices de l'OIE ont été élaborées avec le soutien financier de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Elles seront publiées ultérieurement en version française.

(1) Aux termes du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, « compartiment » « désigne une sous-population animale maintenue dans une ou plusieurs exploitations, séparée des autres populations sensibles par un système commun de gestion de la sécurité biologique et ayant un statut zoosanitaire spécifique à une ou plusieurs infections ou infestations contre lesquelles sont appliqués la surveillance, la sécurité biologique et les mesures de contrôle nécessaires aux fins des échanges internationaux ou de la prévention et du contrôle des maladies dans un pays ou une zone ».

RESSOURCES

► PUBLICATIONS DE L'OIE

Défis stratégiques pour le contrôle au niveau mondial de la peste porcine africaine

Thème technique n° 2 de la 87^e Session générale de l'OIE



Auteurs : B. Plavšić, A. Rozstalnyy, J.Y. Park, V. Guberti, K. Depner & G. Torres

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

2019

DOI: 10.20506/TT.2985

Au cours de la 87^e Session générale de l'OIE, qui s'est tenue à Paris du 26 au 31 mai 2019, un rapport sur les défis stratégiques pour le contrôle, au niveau mondial, de la peste porcine africaine a été présenté conjointement par l'OIE et la FAO à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, en tant que thème technique n° 2.

En se fondant sur ce rapport, qui indique que la peste porcine africaine constitue une forte menace au niveau mondial, un appel a été lancé pour mettre en place [une initiative mondiale pour lutter contre cette maladie](#).

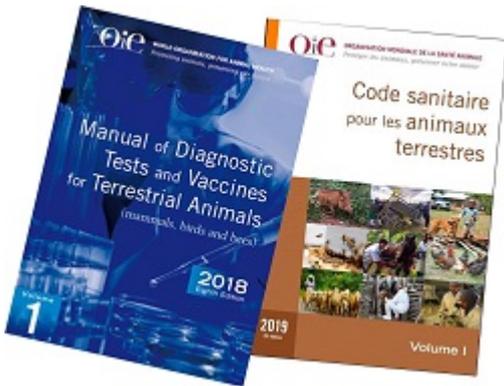
[[Télécharger le rapport](#)]

[[Voir la vidéo de présentation du rapport lors de la 87^e Session générale de l'OIE \(en anglais\)](#)]

RESSOURCES

► PUBLICATIONS DE L'OIE

Normes techniques de l'OIE pour la peste porcine africaine



L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est une organisation intergouvernementale normative dans le domaine de la santé animale ; elle élabore et publie des normes scientifiquement fondées pour les programmes de santé et de bien-être animal, ainsi que des normes techniques pour le diagnostic, la prévention et le contrôle des maladies animales, dont la peste porcine africaine.

Les normes techniques pour les tests de diagnostic sont élaborées et mises à jour collectivement, grâce à un large réseau d'experts scientifiques au sein des Centres collaborateurs et des Laboratoires de référence de l'OIE à travers le monde et en consultation avec les Délégués des Membres qui révisent et adoptent les textes définitifs par le biais d'un vote lors de la Session générale annuelle de l'OIE. Les normes ainsi adoptées sont publiées dans le [Code sanitaire pour les animaux terrestres](#) et le [Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres \(Manual of Diagnostic Tests and Vaccines for Terrestrial Animals\)](#).

◆ La peste porcine africaine est couverte par le [Chapitre 15.1](#) du *Code terrestre* et par le [Chapitre 3.8.1](#) du *Manuel terrestre* .

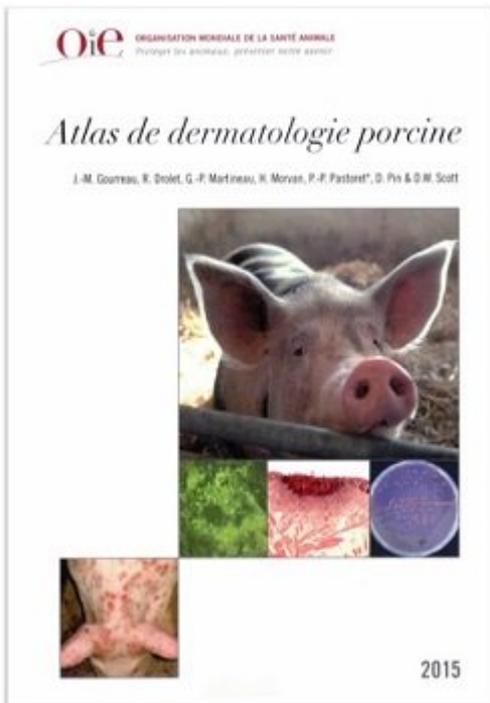
[[Commander le Code sanitaire pour les animaux terrestres](#)]

[[Commander le Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres \(en anglais\)](#)]

RESSOURCES

► PUBLICATIONS DE L'OIE

Atlas de dermatologie porcine



Auteurs : J.-M. Gourreau, R. Drolet, G.-P. Martineau, H. Morvan, P.-P. Pastoret†, D. Pin & D.W. Scott

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

2015

ISBN 978-92-9044-983-6

456 pages

Cet atlas, richement illustré, est le premier du genre et comble une lacune dans la littérature vétérinaire mondiale. Il offre l'avantage de prendre en considération tous les aspects de la dermatologie porcine, y compris les manifestations cutanées dont l'origine n'est pas infectieuse, parasitaire ou fongique, permettant ainsi de procéder plus aisément à un diagnostic différentiel.

Parmi les maladies des suidés reprises dans la Liste de l'OIE, plusieurs peuvent entraîner chez le porc des signes cliniques cutanés, comme la fièvre aphteuse, la maladie d'Aujeszky, le syndrome dysgénésique et respiratoire du porc, la peste porcine classique ou la peste porcine africaine (certaines de ces maladies étant communes à

plusieurs espèces). Pour de nombreuses affections ces signes cutanés sont déterminants pour établir un diagnostic.

[[Commander l'ouvrage](#)]

RESSOURCES

▶ RESSOURCES DE L'OIE

Portails de l'OIE sur la peste porcine africaine



Les portails de l'OIE sur la peste porcine africaine contiennent tous types d'informations sur cette maladie (situation à travers le monde, mode de transmission, signes cliniques, prévention et contrôle, etc.), ainsi que sur les activités de l'OIE à ce sujet - normes sanitaires, outils de communication et autres ressources.

[Portail de l'OIE sur la peste porcine africaine](#)

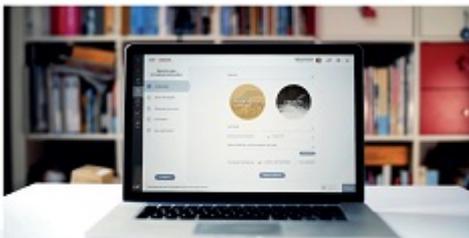
[Portail de l'OIE sur la peste porcine africaine en Asie \(en anglais\)](#)

RESSOURCES

▶ RESSOURCES DE L'OIE

Le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS)

Le nouveau OIE-WAHIS arrive bientôt



La plateforme web de l'OIE, appelée Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS), est une plateforme gratuite et partout.

WAHIS compte déjà sur WAHIS, qui diffuse des données de la santé animale et envoie des alertes en temps réel à travers sa plateforme en ligne et mobile. Néanmoins, alors que nous vivons une époque de mutations rapides et d'exigence accrue, il est temps de passer WAHIS à une nouvelle étape de son

WAHIS, bientôt rebaptisé **OIE-WAHIS**, est en cours de développement et deviendra un système technologique moderne et dynamique pour rassembler les données de la santé animale dans leur ensemble.

Le cœur de ce système sera finalisé en 2020, permettant ainsi aux utilisateurs d'accéder à la plateforme moderne et dynamique pour rassembler les données de la santé animale dans leur ensemble. Ce nouveau système sera une plateforme maniable et flexible, capable de mesurer que des technologies de l'information sont élaborées ou que les normes internationales

Le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) s'est révélé essentiel pour centraliser, valider et publier en temps utile des informations concernant l'apparition de la peste porcine africaine, à partir des données communiquées par les Autorités vétérinaires nationales. En 2019, 29 % de l'ensemble des notifications immédiates soumises à l'OIE concernaient la peste porcine africaine.

À travers WAHIS, l'OIE tient la communauté internationale informée de l'évolution de la peste porcine africaine, par le biais de messages d'alerte, de rapports de suivi hebdomadaire, de [bulletins épidémiologiques régionaux hebdomadaires pour l'Asie](#) et de [bulletins épidémiologiques mondiaux bimensuels](#).

[Le Système mondial d'information sanitaire de l'OIE \(WAHIS\)](#)

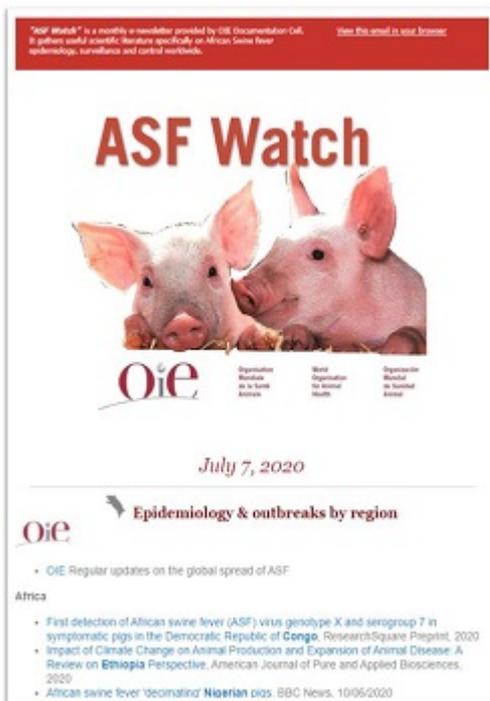
[Accès à l'interface de la base de données mondiale d'information sanitaire \(WAHIS Interface\)](#)

[Le projet OIE-WAHIS](#)

RESSOURCES

▶ RESSOURCES DE L'OIE

Veille de l'OIE sur la peste porcine africaine



« ASF Watch » est une lettre d'information diffusée par la Cellule Documentation de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Elle compile la littérature scientifique pertinente traitant de l'épidémiologie, de la surveillance et de la lutte contre la peste porcine africaine.

[S'abonner à la veille de l'OIE sur la peste porcine africaine « ASF Watch »](#)

RESSOURCES

▶ RESSOURCES DE L'OIE

Campagne de sensibilisation « La PPA tue les porcs »



En 2019, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a lancé une campagne de sensibilisation afin d'aider les pays et les principaux partenaires dans leur effort pour prévenir la propagation de la peste porcine africaine (PPA).



La campagne « La PPA tue les porcs » s'adresse aux personnes directement ou indirectement en contact avec des porcs domestiques et sauvages ou avec des produits d'origine porcine (notamment les chasseurs, les éleveurs de porcs – qu'ils soient petits ou industriels – les voyageurs et les autorités compétentes dans le domaine des transports). Cette campagne propose des affiches, des infographies et de courtes vidéos présentant les précautions à prendre pour protéger les populations porcines et les sources de revenus des éleveurs.

Lancée dans un premier temps en anglais, chinois, français, russe et espagnol, la campagne a été traduite dans

plus de 10 langues et a été utilisée et adaptée par plus de 60 pays dans le monde.

[[Accéder à la campagne « La PPA tue les porcs »](#)]

RESSOURCES

▶ RESSOURCES DE L'OIE

Webinaires sur la peste porcine africaine



Êtes-vous en quête d'informations techniques sur la peste porcine africaine ?

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est a conçu une série de webinaires gratuits abordant des questions liées à la peste porcine africaine, telles que la détection précoce et la réaction rapide, la sécurité biologique, le contrôle des frontières, l'alimentation en eaux grasses, la réforme des animaux et l'élimination des carcasses, la communication relative aux risques et le bien-être animal.

Dix webinaires ont d'ores et déjà été réalisés par 19 experts du monde entier et d'autres sont à venir.

[[Accéder à la série de webinaires de l'OIE sur la peste porcine africaine](#) (en anglais)]

RESSOURCES

▶ RESSOURCES EXTERNES

Portail de la FAO sur la peste porcine africaine



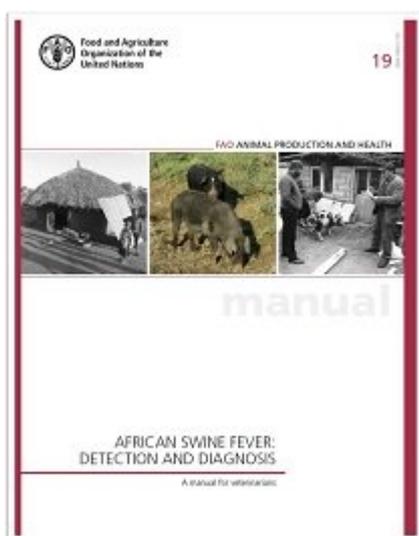
Le portail de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la peste porcine africaine propose des informations régulièrement mises à jour sur l'apparition des foyers, le virus, les recommandations et les actions de la FAO, les communiqués de presse, les documents de la FAO en matière de prévention et de contrôle de la peste porcine africaine, ainsi que des liens vers des institutions partenaires sources d'informations sur la peste porcine africaine (par exemple l'Organisation mondiale de la santé animale, la Commission européenne ou l'Autorité européenne de sécurité des aliments).

[Portail de la FAO sur la peste porcine africaine](#) (en anglais)

RESSOURCES

► PUBLICATIONS EXTERNES

African swine fever: detection and diagnosis – A manual for veterinarians



[Peste porcine africaine : détection et diagnostic - Un manuel pour les vétérinaires]

Auteurs : D. Beltrán-Alcrudo, M. Arias, C. Gallardo, S. Kramer & M.L. Penrith

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Manuel de production et santé animale FAO n° 19

2017

En anglais

ISBN 978-92-5-109752-6

92 pages

Ce manuel est disponible en albanais, anglais, chinois, lituanien, macédonien, russe et serbe.

Ce manuel entend fournir aux professionnels et paraprofessionnels vétérinaires, ainsi qu'aux spécialistes du diagnostic, les informations nécessaires pour diagnostiquer et réagir sans délai face à un foyer de peste porcine africaine. Les éleveurs de porcs, les chasseurs et les forestiers tireront également profit de cette publication qui leur apportera des informations générales sur la maladie et ses causes, avec notamment des informations d'ordre épidémiologique, mais aussi sur les modes de transmission et la répartition géographique de la maladie. Ce manuel contient par ailleurs des informations en matière de détection et de diagnostic de la peste porcine africaine, depuis

le diagnostic sur le terrain (signes cliniques, constatations *post mortem* et diagnostic différentiel) jusqu'à la confirmation par le laboratoire (ensemble des principales techniques de détection du virus et de ses anticorps, notamment).

[[Télécharger le document à partir du site de la FAO](#)]

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 325 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int